183 16 AVRIL 1949 100 FRANCS

Illustré U...

France
ILLUSTRATION
LE MONDE ILLUSTRÉ

Phot. *France-Illustration* (M. Jarnoux).

DEUX GRANDS ARTISTES SE RENCONTRENT A PARIS

Titulaire en 1936 et 1937 de deux « Oscar » pour ses remarquables créations dans « Toute la ville danse » et « Visage d'Orient », l'émouvante artiste Louise Reinert, actuellement à Paris, où elle va tourner une nouvelle version de « l'Aiglon », pose ci-dessus dans l'atelier du peintre roumain Berea.

TÉLÉPHONES
Administration : TRUdaine 82-54
Rédaction : TRUdaine 78-47

France
ILLUSTRATION
LE MONDE ILLUSTRÉ
REVUE HEBDOMADAIRE - 13, rue Saint-Georges, Paris-9e

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE :
ÉDIFRANCILUS
Chèques postaux : PARIS 4670-19

TARIF DES 4 CATÉGORIES D'ABONNEMENT

L'abonnement n° 1 donne droit aux 49 numéros d'actualités.

L'abonnement n° 2 est formé des 49 numéros d'actualités et des 24 numéros de « France-Illustration littéraire et théâtrale ».

L'abonnement n° 3 se compose des 52 numéros annuels, dont les 3 numéros spéciaux.

L'abonnement n° 4 comprend les 52 numéros annuels, dont les 3 numéros spéciaux, et les 24 numéros de « France-Illustration littéraire et théâtrale ».

FRANCE ET UNION FRANÇAISE

	ABONNEMENT N° 1	ABONNEMENT N° 2	ABONNEMENT N° 3	ABONNEMENT N° 4
6 mois . . .	1.950	2.450	2.550	3.050
Un an . . .	3.900	4.900	5.100	6.100

ÉTRANGER :

		ABONNEMENT N° 1		ABONNEMENT N° 2	ABONNEMENT N° 3	ABONNEMENT N° 4
U. S. A.	6 mois...	9,30	dollars	11,85	12,05	14,60
	Un an....	18,60		23,70	24,10	29,20
SUISSE.	6 mois ..	37,55	francs suisses	47,90	48,65	59,02
	Un an....	75,10		95,80	97,30	118,04
PORTUGAL.	6 mois. .	231,75	escudos	295,80	300 50	364,45
	Un an ...	463.50		591,60	601	728,90

AUTRES PAYS : Abonnements payables soit en dollars, escudos, francs suisses, soit en monnaie du pays, soit en francs français.

	ABONNEMENT N° 1	ABONNEMENT N° 2	ABONNEMENT N° 3	ABONNEMENT N°
6 mois...	2.450	3.125	3.175	3.850
Un an....	4.900	6.250	6.350	7.700

FRANCE-ILLUSTRATION LITTÉRAIRE ET THÉATRALE
(réservée exclusivement à nos abonnés) paraissant le 1er et le 15 de chaque mois.

France et Union française. Un an **1.000 fr.**
Étranger. . . . . Un an **1.360 fr.**

Les abonnements partent obligatoirement du 1er de chaque mois. — Les demandes de changement d'adresse devront être accompagnées de la dernière bande et de 20 fr. en timbres-poste.

Droits de reproduction pour le texte et les illustrations réservés pour tous pays. — Les manuscrits, insérés ou non, ne sont jamais rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

TABLE DES MATIÈRES. Chaque semestre : **50 fr.** — Frais d'envoi : **3 fr. 50** par fascicule.

LA SEMAINE CAMIQUE, par CAMI.

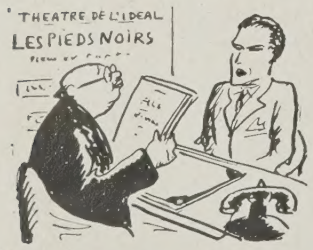

TOC !

LE DIRECTEUR. — Hum !... une pièce en vers, ça date !...

L'AUTEUR. — Oui, ça date d'une époque où le théâtre français rayonnait sur le monde entier !

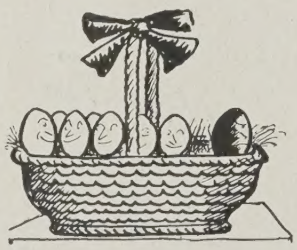

ENTRE ŒUFS

— L'œuf rouge a des idées très avancées !

— Oui. C'est un dur !... Son rêve serait d'être « gobé » par Staline !

SOUVENRIS POÉTIQUES

— Ça me rappelle ce magnifique coucher de soleil que nous avions admiré au Tréport avec les Grattelard et les Torchemouche. Tu te souviens, Joseph ?

— Je pense bien. C'était juste la veille de mon indigestion de moules !

ON AURA TOUT VU

— Tu as vendu ces deux dictionnaires ?...

— Non. C'est pour faire mes mots croisés dans le métro.

FORCE DE L'HABITUDE

LE VIEUX MAITRE D'ÉCOLE. — Toto, tu me copieras vingt fois le verbe : « J'attrape des mouches pendant que grand-père agonise ! »

CINQUIÈME ANNÉE

NUMÉRO 183

16 AVRIL 1949

France
ILLUSTRATION
LE MONDE ILLUSTRÉ

GEORGES OUDARD
FONDATEUR

G. CAHEN-SALVADOR
DIRECTEUR GÉNÉRAL

AUX MARTYRS DE L'YONNE

EN L'HONNEUR DES 600 MORTS : DÉTENUS, DÉPORTÉS OU FUSILLÉS, QUI REPRÉSENTENT LE LOURD TRIBUT DU DÉPARTEMENT DE L'YONNE A LA RÉSISTANCE, AUXERRE A ÉRIGÉ UN MONUMENT D'UN RÉALISME POIGNANT ET SÉVÈRE, DU AU CISEAU D'HENRI LAGRIFFOUL. M. VINCENT AURIOL S'INCLINE DEVANT L'ÉMOUVANT BLOC DE PIERRE QUI PORTE LES NOMS DES VICTIMES DONT IL VA EXALTER LE SACRIFICE.

INSTANTANÉS de la SEMAINE MONDIALE

A PARIS, M. Kravchenko quitte le Palais de Justice, où le tribunal vient de condamner ses adversaires, MM. Claude Morgan et André Wurmser, des *Lettres françaises*, à des peines d'amende et aux dépens.

A TOKIO, au cours des fêtes du 24e anniversaire de la radiodiffusion japonaise, l'empereur Hiro-Hito et l'impératrice Magako viennent assister, pour la première fois, à une démonstration de télévision.

A OPPENHEIM, en Hesse-Rhénanie, durant les manœuvres combinées franco-américaines, des chars d'assaut traversent le Rhin sur un pont de radeaux perfectionné en un temps record d'une heure et demie.

A ROME, pour fêter les noces d'or sacerdotales de S. S. Pie XII, 50.000 enfants portant des gerbes aux couleurs papales, jaune et blanc, sont allés au Vatican, où ils ont reçu la bénédiction du Saint-Père.

A UTRECHT, S. M. la reine Juliana des Pays-Bas, accompagnée de deux de ses filles, la princesse Irène et la princesse Beatrix, a visité la foire des Industries hollandaises, où elle a été chaleureusement acclamée.

A REYKJAVIK, en Islande, des communistes qui manifestaient devant le parlement où l'on délibérait sur l'adhésion au pacte de l'Atlantique-Nord sont dispersés par la police à l'aide de bombes lacrymogènes.

A PARIS, M. André Morice, secrétaire d'Etat aux Sports, remet la médaille d'or de l'Education physique à Lucienne Couttet-Schmitt et à l'équipe française de ski, rentrée triomphante des Etats-Unis et du Canada.

A MADRID, pour la commémoration du 10e anniversaire de l'avènement du régime franquiste, un grand défilé militaire, auquel participaient les troupes du Maroc espagnol, s'est déroulé devant le général Franco.

A COPENHAGUE, S. M. la reine Ingrid de Danemark, après avoir passé en revue le 17e bataillon d'infanterie, désigné pour constituer sa « garde du corps », remet son fanion personnel au commandant.

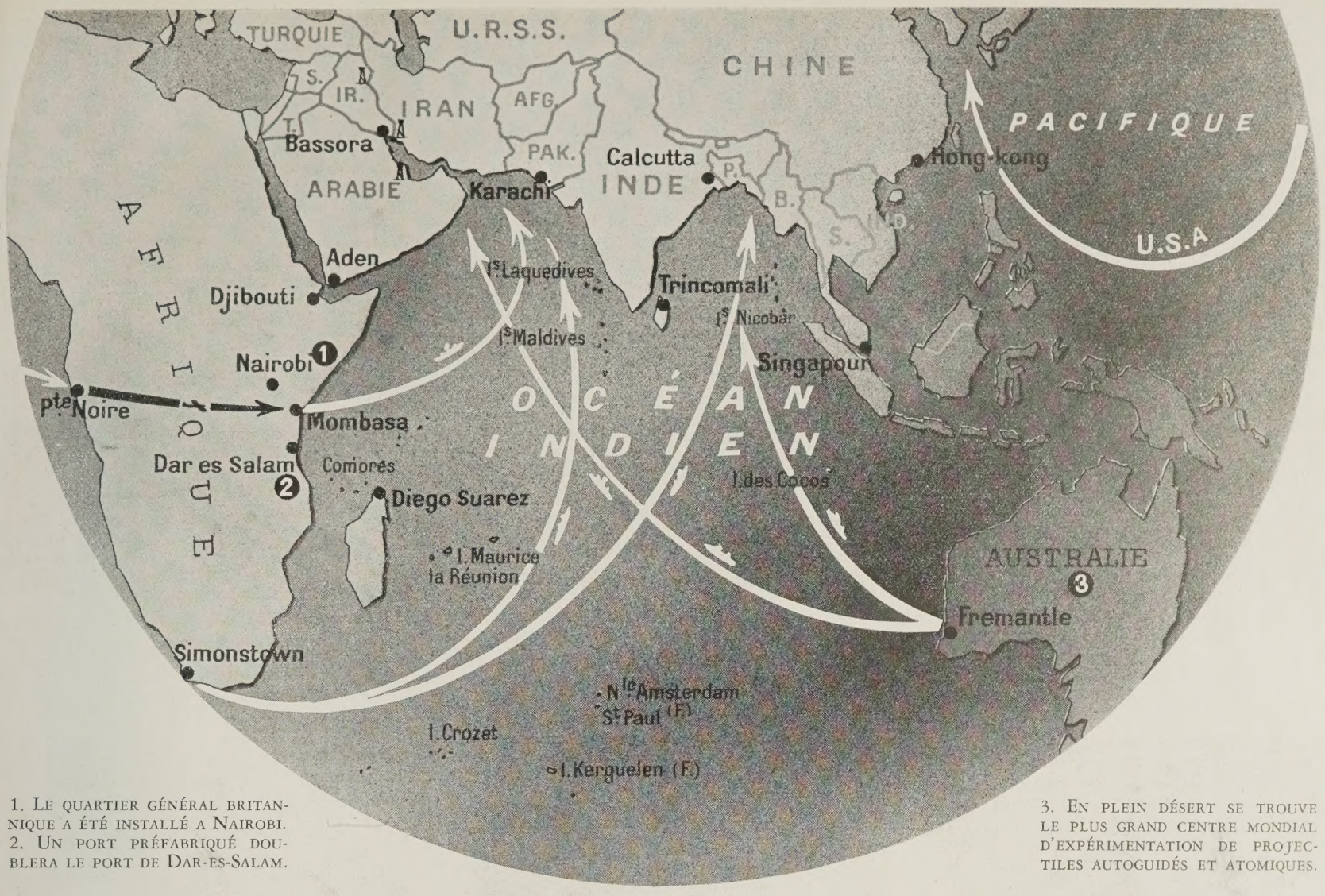

1. Le quartier général britannique a été installé a Nairobi.
2. Un port préfabriqué doublera le port de Dar-es-Salam.

3. En plein désert se trouve le plus grand centre mondial d'expérimentation de projectiles autoguidés et atomiques.

STRATÉGIE MONDIALE (*)

L'OCÉAN INDIEN NOUVELLE MÉDITERRANÉE

par Alfred Silbert

Les grandes révolutions sont les plus silencieuses. D'immenses bouleversements s'accomplissent devant nous, que nous ne distinguons souvent qu'à peine. Il est vrai que dans la guerre froide actuelle la plupart des pays cachent soigneusement leur jeu. Il faut donc procéder, pour suivre pas à pas l'histoire, par voie d'observations locales, de recoupements et de synthèses.

C'est en accomplissant une de ces synthèses qu'il est permis de soupçonner aujourd'hui l'importance nouvelle attribuée dans leurs calculs à l'océan Indien par ces quelques maîtres inconnus de la stratégie mondiale que recèlent notamment les amirautés de Londres et de Washington.

A cet égard il ne fait pas de doute que ce soit l'évacuation des Indes par les Anglais qui ait été la cause initiale du renforcement présent de l'intérêt que ces experts portent à l'océan Indien. Paradoxe, dira-t-on ? En aucune façon. Car il est évident que pour avoir restitué leur indépendance à l'Hindoustan, au Pakistan et à la Birmanie l'Angleterre n'a cependant pas renoncé, bien au contraire, à la position prédominante qu'elle exerçait jusqu'à ce jour dans un océan presque entièrement bordé de terres britanniques. Du cap de Bonne-Espérance à la Tasmanie, en passant par le Kenya, Aden, l'île de Ceylan, Singapour et les plages australiennes, on peut dire en effet qu'à quelques exceptions près le vaste quadrilatère de l'océan Indien continue à demeurer soumis au contrôle de l'Union Jack. Pratiquement nul ne peut entrer dans cet océan ou en sortir sans que les autorités anglaises en soient au moins averties.

Telles sont les raisons qui ont assuré déjà à l'océan Indien au cours de la dernière guerre un rôle de réservoir de forces beaucoup plus significatif qu'on ne l'a cru en général dans le public. Certes ce public a eu surtout son attention attirée par les franchissements spectaculaires de l'océan Atlantique par les immenses convois anglo-américains gagnant Mourmansk et l'Afrique du Nord ; de même l'impressionnant déplacement des forces navales américaines à travers l'océan Pacifique en direction du Japon n'était naturellement pas passé inaperçu. De telle façon qu'il n'y a peut-être que les Japonais qui aient réellement compris l'importance de l'océan Indien en tentant d'y pénétrer dans le même temps qu'ils attaquaient l'Inde en partant de la Birmanie et en venant donc s'installer dans les îles Andaman et Nicobar et couler par surprise quelques navires de guerre britanniques au large de Ceylan ; mais il ne s'était agi là que d'une menace sans lendemain...

OPÉRATIONS PASSÉES... ET FUTURES ?

C'est pourquoi aussi à l'heure actuelle il semble que les deux amirautés de Londres et de Washington n'aient pas changé quoi que ce soit, dans la répartition de leurs forces navales, à leur dispositif datant de la guerre contre le Japon. Il est évident que l'ennemi supposé ne serait plus le même et la tâche de ces forces navales consisterait uniquement à faire pression, en partant du littoral asiatique, sur certaines puissances, la Chine ou l'Inde par exemple, qui pourraient être tentées de succomber trop positivement aux séductions de l'U. R. S. S. au cas où à la guerre froide succéderait la guerre chaude...

Et c'est ainsi que si l'océan Pacifique demeure spécifiquement réservé à la marine américaine, au point que la flotte britannique d'Extrême-Orient, traditionnellement basée à Hong-Kong, a même été ramenée récemment à Singapour, l'océan Indien par contre ne paraît pas avoir le moins du monde été soustrait au contrôle des Britanniques. Nous retrouvons donc ici appliquée dans les faits, et préalablement à tout état d'hostilités déclarées, la théorie dite des « théâtres d'opérations », qui fut celle qui présida à

(*) Voir *France-Illustration* des 26 mars et 9 avril 1949.

la répartition des secteurs d'attaque entre le général MacArthur, parti à la reconquête des Philippines, et l'amiral lord Mountbatten, à celle de la Malaisie.

La chose est si vraie que nombre d'écrivains maritimes d'outre-Manche n'hésitent plus à parler ouvertement de la future concentration possible du gros des navires anglais dans l'océan Indien. « Qui tient la mer tient la terre... », disait autrefois Richelieu. Ayant renoncé à l'Inde la Couronne se cramponne de plus belle à l'océan Indien. Celui-ci est devenu, dit-on, le *mare nostrum* de la flotte britannique...

DANGERS DE LA MÉDITERRANÉE

Mais cette expression ne nous rappelle-t-elle pas à son tour, n'est-il pas vrai, d'autres souvenirs qui ne sont pas non plus très lointains ?

Il n'y a pas si longtemps en effet qu'aux prétentions de Mussolini de faire de la mer Méditerranée un *mare nostrum* italien l'Angleterre, solidement campée à Gibraltar, à Malte et sur le canal de Suez, répondait de la manière que l'on sait. C'est que trois quarts de siècle durant on avait considéré à Londres que l'essentiel de la puissance britannique de même que la sécurité de l'Inde reposaient sur le principe du verrouillage de la Méditerranée.

Comment expliquer alors ce déplacement des préoccupations de l'amirauté au profit de l'océan Indien ?

A cette question on peut répondre en rappelant que tout théâtre d'opérations étant de par sa nature même tant soit peu autonome l'océan Indien présente au moins cet avantage de baigner directement les rivages où finalement la flotte anglaise aurait éventuellement un jour à intervenir. De plus la Méditerranée est malgré tout pour les Britanniques une mer peu sûre, du fait des nombreuses nations qui en sont riveraines, alors que l'océan Indien offre cette autre particularité de pouvoir être atteint par la voie de l'ancienne route des Indes, celle de Vasco de Gama, la route du Cap. Cette voie, qui oblige des navires à contourner l'Afrique entière, est assurément plus longue, mais combien moins périlleuse pour eux.

Et puis surtout, en fonction des possibilités nouvelles prises par l'aviation tant au point de vue reconnaissance que bombardements stratégiques, l'océan Indien, sensiblement plus au sud que la Méditerranée, de toute la longueur de la mer Rouge pour commencer, permettra à des flottes entières d'évoluer librement dans le plus grand secret, et par conséquent avec une nouvelle diminution de leurs risques.

L'ACCÈS AUX PÉTROLES...

Mais, dernier argument, *the last but non the least,* il faut songer aussi que c'est de l'océan Indien que se détache comme un long et vaste goulet s'infiltrant à l'intérieur des terres un des golfes les plus importants du monde, en l'espèce le golfe Persique : en effet, non seulement le golfe Persique agit à la façon d'une « pénétrante », pour employer un vocable d'état-major, qui a permis par exemple aux convois alliés à partir de 1942 de transporter au plus près du Caucase des quantités énormes de matériel de guerre destiné au front de Stalingrad, mais encore il conduit directement au voisinage immédiat des plus importants champs de pétrole de l'Iran, de l'Irak et de l'Arabie.

Certains de ces gisements sont en exploitation à l'intérieur des déserts de l'ancienne Mésopotamie, non loin des ruines de Ninive ou de Babylone, et leur pétrole est acheminé alors par voie de pipe-line vers la mer, notamment jusqu'à la gigantesque raffinerie d'Abadan. Mais d'autres, les plus récemment découverts, sont exploités sur les rives du golfe Persique et même au milieu du petit chapelet des îles Bahrein.

Leur exportation, en accroissement constant, donne lieu à un trafic énorme, et je me rappelle ainsi avoir survolé, il y a quelques mois, le port de Bassora, alors que pas moins d'une trentaine de *tankers* à la file y attendaient patiemment de recevoir leur pleine ration de précieux liquide.

Le malheur est que tous ces champs de pétrole ne soient pas suffisamment éloignés des frontières de l'U. R. S. S., dont seuls la Turquie ou l'Iran les séparent, et nul n'ignore les pressions qui continuent à se manifester sur l'un et l'autre de ces deux pays. Nous sommes donc ici, disons-le franchement, au cœur de ces régions menacées pour la possession desquelles un conflit mondial risquerait un jour de se déclarer.

On comprend mieux, dans ces conditions, la nécessité qui s'impose pour le gouvernement de Londres de veiller sur l'intégrité du golfe Persique et de ses abords proches ou lointains.

DES CONCEPTIONS NOUVELLES

Bien entendu les milieux militaires britanniques sont plutôt avares de détails sur le sujet qui nous intéresse. En particulier, à part les grandes bases navales de Simonstown, près du Cap, d'Aden, de Trincomali, à Ceylan, de Singapour et de Fremantle, sur la côte occidentale de l'Australie, on ignore généralement comment l'amirauté entend aménager son système de protection de l'océan Indien. Mais un grand nombre d'indices permettent pourtant de penser que c'est surtout à partir des rivages africains et australiens que ce système serait constitué.

Ici en effet la politique l'emporte quelque peu sur la stratégie. Or s'il est exact que l'Hindoustan, le Pakistan et Ceylan soient restés membres du Commonwealth formé à Londres (on ne peut plus dire Commonwealth britannique puisque les Indiens ne sont pas de race blanche) ; déjà la Birmanie ne fait plus partie de cette union de peuples. En outre nul n'ignore les visées du pandit Nehru de transformer l'Inde en une république et de constituer autour d'elle un regroupement des nations asiatiques, dont il n'est pas certain que celles-ci ne chercheraient pas à maintenir la balance égale en cas de conflit entre l'U. R. S. S. et les peuples anglo-saxons. De telle façon que l'Angleterre, quoiqu'elle demeure pourtant encore liée à eux par des accords militaires, ne peut plus absolument compter sur le concours de ces pays, où la Couronne a cessé de constituer le symbole qu'elle représentait jusqu'à ces dernières années...

La situation étant pratiquement la même dans les petits sultanats arabes avoisinant le golfe Persique et en Malaisie, où là les troubles communistes sont endémiques, on conçoit donc que ce ne soit seulement qu'en Afrique et en Australie que les experts britanniques se soient suffisamment sentis les coudées franches. Sans compter que ces deux bastions disposeraient même en vue des luttes futures d'un recul supplémentaire...

Je n'insisterai pas longtemps sur les préparatifs de l'Australie. Disons simplement qu'à la conception de l'océan Indien « mare nostrum » du Commonwealth s'ajoute celle du continent australien, son « arsenal ». Car tel semble bien être le rôle dévolu à l'Australie dans les calculs de l'état-major impérial.

Non seulement, en effet, ce jeune pays, protégé au nord par la forteresse reconstituée de Singapour, continue à bénéficier du suréquipement industriel qu'il s'est donné pendant la dernière guerre, alors que la menace japonaise planait sur lui, mais il n'a pas le moins du monde relâché son effort. Hier je considérais moi-même à Sidney l'*Anson,* un des 45.000 tonnes de Sa Majesté Britannique, en réparation dans une des plus grandes cales sèches du monde, de construction récente. Demain une nouvelle usine va sortir la première voiture automobile australienne, de licence française, soit dit en passant. Les progrès de l'industrie — de paix ou de guerre — sont littéralement quotidiens. A cette exception près qu'on sait fort peu de chose sur ce qui se passe dans le grand désert du centre de l'Australie, converti en un formidable laboratoire d'études anglo-américain en matière de projectiles autoguidés ou atomiques...

LE REMPART AFRICAIN

Mais, de notre point de vue, combien est plus significative encore la décision prise à Londres de replier l'état-major impérial du Caire à Nairobi, dans le Kenya.

Le Caire était en effet un point idéalement situé à la jonction de l'Afrique et de l'Asie, alors que les troupes anglaises campaient à la fois en Egypte et surveillaient les intérêts britanniques éparpillés sur l'autre rive du canal de Suez... Or aujourd'hui ces troupes ont évacué l'Egypte, alors qu'il a fallu qu'en même temps de semblables contingents évacuassent aussi l'Inde et la Birmanie.

Considérons alors la carte. N'est-il pas évident que la meilleure zone de recueil pour les uns et les autres de ces régiments est bien le Kenya ? Séparé de l'Egypte par les hauts massifs montagneux de l'Abyssinie, mais bordant par contre l'océan Indien à peu près face à l'Inde, le Kenya constitue de plus l'élément le plus septentrional, et comme d'avant-garde, de ces multiples territoires que l'Angleterre possède sans solution de continuité depuis Le Cap sur cette terre africaine.

Bien sûr il ne s'agit pas de ce sol africain déshérité de faire jaillir brusquement, comme en Australie, un pays moderne. En revanche, si l'Australie a été convertie en un arsenal elle offre d'un point de vue stratégique peu de possibilités, du fait de sa position excentrique ; alors que l'Afrique peut apporter à des forces opérant dans l'océan Indien le concours inappréciable de l'immense plate-forme qu'elle représente et aussi celui de ses facilités de liaisons : car, ne l'oublions pas, l'autre face de l'Afrique regarde l'océan Atlantique, c'est-à-dire le chemin le plus direct et de l'Europe et de l'Amérique, celui par où afflueraient le plus rapidement par conséquent toutes sortes de renforts de toutes natures...

Ne nous étonnons donc pas, dans ces conditions, si l'Angleterre se hâte d'étudier la possibilité de relier entre elles en un réseau continu les différentes voies ferrées traversant déjà ses possessions africaines ; si elle songe aussi à faire entrer ces mêmes possessions au sein d'un immense et nouveau dominion ; si elle a participé activement ces derniers mois, tant avec le Portugal qu'avec la France et la Belgique, à de multiples conférences ayant pour but de mieux assurer en commun l'équipement en aéroports et en routes de cette portion de l'Afrique. Mais déjà, au Cap et à Johannesburg et dans toute cette riche Union Sud-Africaine en voie d'évolution rapide et quelque peu aussi en mal d'indépendance, ne va-t-on pas plus loin encore en murmurant qu'il faudra bien un jour envisager la constitution d'Etats-Unis d'Afrique ?

Que ce rêve — évoqué pourtant en une conférence à Victoria-Falls le 16 février dernier — prenne corps et voici l'Europe elle-même, ou à peu près, installée sur l'océan Indien de manière sans doute définitive.

ET LA FRANCE ?

J'arrête ici ces réflexions, en ayant suffisamment dit pour éclairer mes lecteurs sur la portée véritable de ce que pourrait être un pacte de l'océan Indien dont on commence aussi à parler en ce moment. Reste pourtant une dernière question, celle des intérêts que l'Union française possède dans cette partie du monde.

En ce qui nous concerne ces intérêts sont de deux sortes : d'abord, pour nous comme pour tant d'autres puissances, l'océan Indien demeure le véritable trait d'union entre l'Europe, d'une part, et l'Extrême-Orient, de l'autre : à cet égard, c'est tout le problème de nos liaisons avec l'Indochine qui se trouve donc évoqué.

En avant de ce rempart africain que je définissais tout à l'heure et le flanquant même, Madagascar, la « Grande Ile », commande peut-être l'essentiel de toutes les routes maritimes en cette portion occidentale de l'océan Indien. Bien mieux, à l'extrémité septentrionale de Madagascar, c'est-à-dire presque à l'entrée des goulets de la mer Rouge et du golfe Persique, Madagascar offre aux marins et aux aviateurs les ressources inappréciables de sa rade de Diégo-Suarez, une des plus pures et des plus importantes du monde.

Il n'est pas jusqu'aux annexes administratives lointaines de Madagascar, les îles Kerguélen, situées quant à elles, au contraire, aux limites de l'océan Indien et de l'océan Antarctique, qui ne doivent bientôt figurer comme un relais sur la route directe que suivront les avions qui relieront l'Australie à l'Afrique du Sud...

Un peu partout, comme on le voit, notre pays, entraîné par sa vocation coloniale, a donc encore, dans l'océan Indien, son mot à dire également.

43548

L'hôpital « Das Clinicas », près de l'École de médecine de l'Université de Sao-Paulo, est la clinique la plus moderne de l'Amérique du Sud et peut-être du monde entier. Les ouvriers y sont soignés gratuitement.

IMAGES DU BRÉSIL *

SAO-PAULO VA DE L'AVANT

par PIERRE DENAGE

Mme Leonor Mendes de Barros, première dame de Sao-Paulo, préside en personne une distribution gratuite de vivres aux enfants les plus nécessiteux de la ville.

* Voir le numéro de « France-Illustration » du 9 avril 1949.

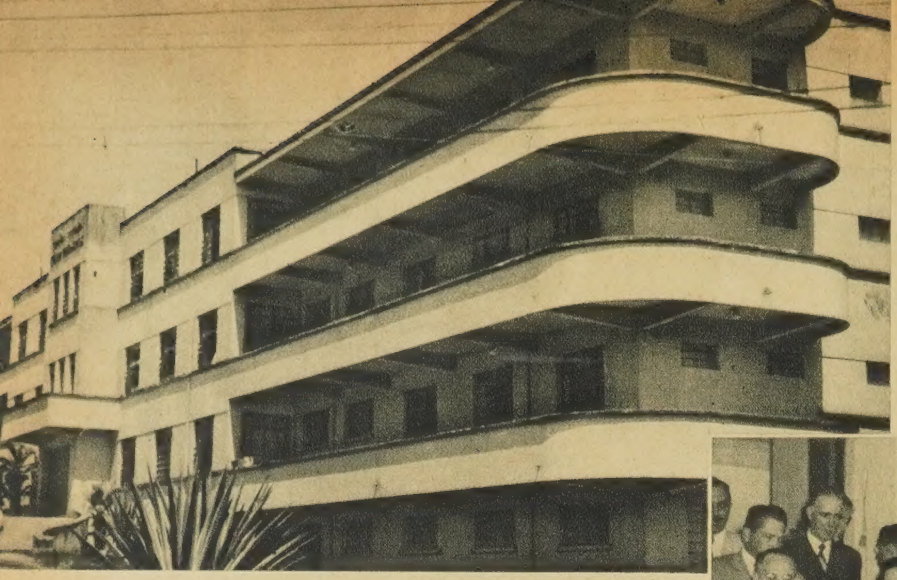

Le sanatorium Adhémar-de-Barros, du nom de celui à qui Sao-Paulo doit de lutter contre la tuberculose avec les armes modernes.

se réaliser cette chose unique : un immense hôpital moderne, où les malades sont soignés gratuitement selon les dernières méthodes de la thérapeutique.

Il est normal, peut-on penser, qu'un Etat aussi riche en possibilités dispose d'œuvres sociales importantes. Mais combien d'autres collectivités offrant des ressources également imposantes pourraient s'inspirer d'un tel exemple !

On vient de fort loin en consultation dans les dispensaires témoins de la ville, dans les maternités, les instituts de dépistage de la tuberculose et des autres maladies contagieuses ou héréditaires. Le docteur de Barros, qui a poursuivi en France ses études médicales, est revenu parmi ses compatriotes avec la volonté de combattre les maux qui frappent les populations, et cette foi dans le progrès social est partagée par M^me^ de Barros, qui le seconde activement dans ce domaine.

Le gouverneur Adhémar de Barros accueilli par les enfants d'un des groupes scolaires qu'il a fondés

Les organisations sanitaires de la ville veillent attentivement sur sa santé, que le climat favorise.

RIEN n'est plus réconfortant pour un Français qui parcourt l'Amérique du Sud que de retrouver brusquement à des milliers de lieues de chez lui une atmosphère artistique familière. C'est pourtant un tel choc sympathique que je devais ressentir en visitant ce qui va devenir le musée de l'art moderne de Sao-Paulo. Léon Degand, choisi pour en assumer la direction, va inaugurer bientôt ce musée par une importante exposition consacrée à la peinture abstraite.

L'art « abstrait » trouve encore difficilement audience dans certains milieux cultivés de Paris accoutumés cependant aux recherches et aux audaces des écoles nouvelles. Et de telles expositions seraient même difficilement acceptées dans maintes des cités provinciales de France. Or les autorités de Sao-Paulo et Léon Degand, ce Belge très parisien, ne redoutent pas de montrer aux Brésiliens les aspects les plus « up to date » de la peinture abstraite. Le gouverneur, M. de Barros, a mis là en pratique sa maxime : « Rien de tel pour développer l'esprit que de montrer ce qui se fait, ce qui s'écrit, ce qui se voit. »

Le même goût pour les initiatives hardies se manifeste dans l'urbanisme pauliste. Durant un premier voyage à Sao-Paulo, en 1938, j'avais été déjà impressionné par les efforts réalisés dans le domaine de l'habitat, et j'avais comparé alors cette ville brésilienne à notre Lyon prospère. Aujourd'hui combien une telle comparaison apparaîtrait modeste !

Que l'on se dirige vers l'Avenidad Itiranda ou dans d'autres artères du centre de Sao-Paulo, on est aussitôt surpris par le modernisme des buildings qui s'y multiplient. Mais, alors que dans d'autres capitales du Nouveau Continent les plans d'urbanisme prévoient pour les artères principales un tracé strictement géométrique, on ne trouve ici rien de cette monotone uniformité. Les avenues, comme les rues, ont conservé en effet le tracé qu'elles suivaient à l'origine, et cette diversité n'est pas sans pittoresque. En somme, les bâtisseurs de Sao-Paulo, tout en s'inspirant de la conception des buildings newyorkais, ont su garder à la ville une variété d'expression typiquement européenne, synthèse heureuse du progrès et du charme.

L'activité des dirigeants de l'Etat pauliste a également porté ses fruits dans un domaine qui nous est particulièrement sensible à nous Français : la sécurité et l'assistance sociales. J'avais été un peu surpris, je l'avoue, en entendant proclamer par des administrateurs de grandes villes américaines que le Brésil n'avait plus rien à envier en matière de soins sociaux et d'hospitalisation aux établissements newyorkais les plus modernes.

Les visites qu'il m'a été donné de faire parmi les réalisations de ce genre, dont l'initiative revient à M^me^ Mendès de Barros, m'ont convaincu de la vérité de telles affirmations.

L' « Hospital Clinicas », qui comporte plus de 12.000 lits, n'a certes pas son équivalent en Europe.

Est-ce la conséquence du climat particulièrement tempéré de Sao-Paulo ou bien le fait que les autres Etats brésiliens se montrent moins entreprenants en ce domaine, toujours est-il que cet hôpital modèle abrite des malades venus de toutes les régions du Brésil. Il faut convenir qu'ils y sont attirés par des avantages fort appréciables. Car sous l'impulsion des généreux initiateurs de cette institution, en tête desquels figure la famille Matarasso, Sao-Paulo a vu

La cité le plus rapidement construite du monde possède elle aussi ses gratte-ciel.

Le building Matarasso, au bas de la ville.

Ajoutons qu'il est réconfortant pour un Français de se trouver dans un tel milieu. Lorsque les dirigeants paulistes se vantent avec quelque fierté de l'œuvre accomplie dans leur ville dans le domaine humanitaire ils ne manquent pas d'ajouter que c'est en France qu'ils ont puisé cette volonté réalisatrice.

Il m'a été agréable d'entendre ces paroles de la bouche même d'un gouverneur à qui il faut rendre hommage des belles œuvres qu'il a su mener à bien.

Grâce à de tels hommes un jour viendra, peut-être très proche, où les nations d'Europe iront puiser des enseignements et des exemples dans les jeunes Etats du Brésil. La France généreuse a semé là un bon grain qui a produit une généreuse moisson.

Des immeubles neufs, de conception moderne, bordent les larges avenues de Sao-Paulo.

La Société « France-Auto » remet à M. et Mme Adhémar de Barros une ambulance française.

Sous leurs atours de brocart et de soie, les acteurs du no de Hagoromo glissent au son de la flute et au claquement des tambourins.

THÉATRE JAPONAIS

Créé vers le XV[e] siècle, le nô est surtout un ensemble chorégraphique et musical, que les Japonais apprécient souvent plus que le texte rythmé sur lequel il est composé.

Dans un cadre qui doit sa sobriété raffinée à l'influence de la secte mystique Zen, les décors sont simplifiés à l'extrême. Quelques baguettes de bambou suggèrent une hutte, la margelle d'un puits, une barque, une tombe. Un chœur, dont le rôle rappelle celui des tragédies grecques, est assis sur les talons en une double rangée immobile. Une flûte aux modulations perçantes et tristes, deux tambourins d'où partent des claquements sur deux notes, parfois une caisse, voilà tout l'orchestre. Quant aux acteurs, deux suffisent en principe, dont un seul porte masque et amples vêtements de soie lourde. Le fond des nô est souvent religieux. La danse est une suite de mouvements harmonieux, de glissements d'une attitude à la suivante dans un tourbillonnement des vastes manches de brocart.

La jeune compagnie que dirige Hélène Georg a eu le grand mérite de donner récemment aux Amis de l'Orient le nô de Hagoromo (la robe de plumes) dans une transposition soucieuse de n'apporter à l'original que les modifications strictement imposées par la langue ou la technique du chant. Elle avait préparé l'assistance à ce spectacle par la lecture faite par M. J. Baruzy des pages que Claudel a consacrées au nô dans *l'Oiseau noir*. C'est la première fois qu'un nô est représenté en Occident dans de telles conditions.

G. Renondeau.

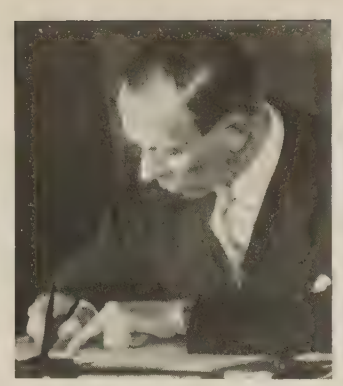

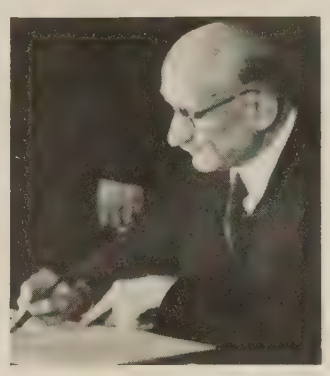
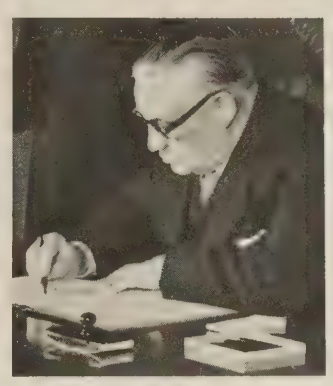

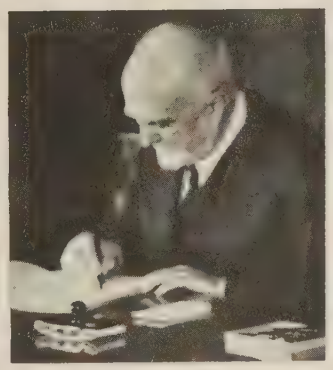

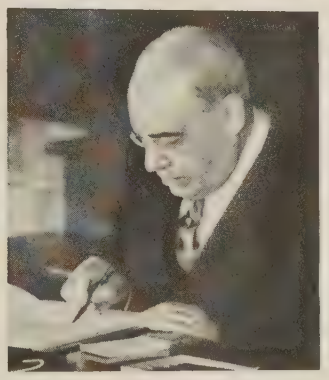

De gauche a droite et de haut en bas : 1. Belgique. — 2. Canada. — 3. Danemark. — 4. Etats-Unis. — 5. France. — 6. Grand e-Bretagne. — 7. Pays-Bas. — 8. Islande. — 9. Italie. — 10. Luxembourg. — 11. Norvège. — 12. Portugal.

M. ROBERT SCHUMAN EST SATISFAIT

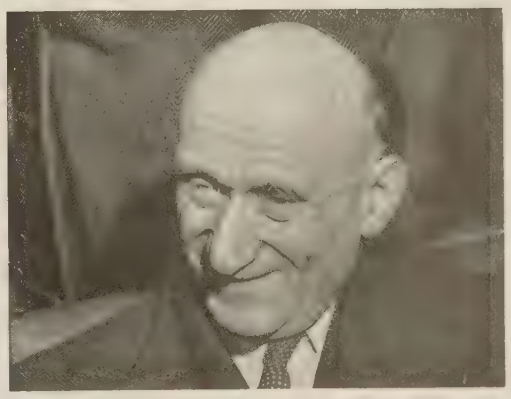
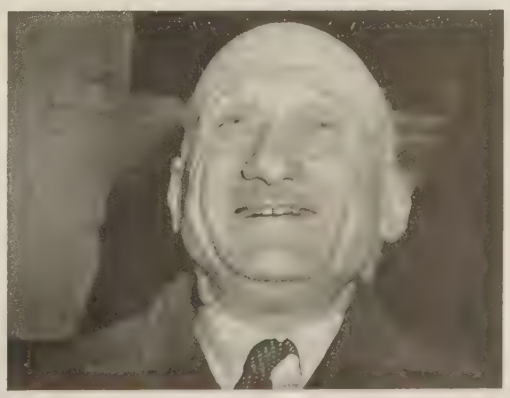

DOUZE MINISTRES ONT SIGNÉ LE PACTE

Le 3 avril 1948 le président Truman signait le plan Marshall. Douze mois plus tard, le 4 avril 1949, à Washington, la signature du pacte atlantique vient d'associer douze puissances occidentales dans une volonté commune de protéger leur indépendance et leurs libertés. En vertu de cet acte d'assistance mutuelle toute agression armée dirigée contre l'un des Etats contractants sera considérée désormais comme une attaque contre tous et se heurtera à leur défense collective. Sans doute reste-t-il à donner à cette « méritoire et salutaire manifestation d'intention » une conclusion pratique. Si solennel soit-il un tel acte resterait vain, en effet, si la France et les petites démocraties installées sur le glacis de la civilisation ne disposaient pas de moyens de résistance que, seuls, les Etats-Unis sont en mesure de leur fournir. Mais l'effet du pacte sera déjà de redonner confiance à l'Occident angoissé, de mettre fin à une psychose de résignation sur laquelle spéculaient l'U. R. S. S. et ses associés en leur signifiant que les démocraties sont résolues à résister aux entreprises de domination cachées sous l'idéologie marxiste.

Le pacte, sans doute, vient consacrer la division du monde en deux blocs, ce que confirme encore l'accord conclu à Washington qui dote l'Allemagne de l'Ouest d'un gouvernement fédéral agissant sous le contrôle d'un haut commissariat tripartite. Mais il appartiendra aux diplomates de faire cohabiter pacifiquement les deux camps, et une conséquence heureuse de ce pacte, qui rétablit l'équilibre des forces, peut être de favoriser, sous l'égide des Nations Unies, un règlement général des grands problèmes litigieux... Il serait vain d'attendre un tel résultat de la troisième session de l'O. N. U., qui se poursuit à Flushing Meadows. Le comportement des antagonistes semble pourtant indiquer que nous en sommes à l'heure des méditations salutaires.

UN DON ROYAL
AU CHATEAU DE VERSAILLES

PAR PIERRE VERLET

Cet énorme tapis chargé de palmes et de fleurs, d'ailes de chauves-souris (symboles du sommeil) et de fleurs de lys, marqué aux angles du chiffre du roi, fut dessiné pour la chambre de Louis XIV à Versailles au temps de Louis XV et le premier exemplaire achevé en 1728.

La manufacture de la Savonnerie, qui, sur les métiers de Chaillot, aux portes de Paris, avait exécuté ce magnifique ouvrage de laine, le réédita deux ans plus tard, avec des dimensions légèrement plus grandes, pour la chambre de la reine.

En 1789, le tapis de la chambre du roi, usé ou passé, fut remis sur le métier, mais ne fut pas livré.

Qu'advint-il de ces trois tapis ? L'un d'eux, vraisemblablement celui de

1789, nous revient aujourd'hui d'Amérique, encore en excellent état. M^me^ Barbara Hutton, princesse Troubetzkoï, l'offre au château de Versailles pour qu'il puisse être, comme autrefois, exposé dans la chambre du roi ou dans la chambre de la reine.

Après bien des voyages ce tapis qui rentre chez lui va s'accorder si parfaitement à l'or des boiseries et à l'ampleur de Versailles que personne bientôt ne s'étonnera de le voir *à sa place*. Et pourtant ! Vendu probablement au moment de la Révolution, il émigra en Angleterre. Un antiquaire parisien, il y a une quinzaine d'années, le vit, dit-on, dans un château anglais, paquet informe tassé dans une soupente ; il le dédaigna. L'un de ses collègues, plus avisé, l'acheta peu après pour une somme infime ; il le ramena en France et le fit restaurer. Il le proposa à Versailles pour un prix énorme. M^me^ Barbara Hutton l'acheta. Elle l'a fait aujourd'hui revenir de sa résidence de New-York pour l'offrir à Versailles. Quelles grâces nous lui devons et quelle joie nous en avons !

Son geste, au moment où s'amorce le « remeublement » de Versailles, prend un sens encore plus émouvant. Sa magnificence s'ajoute à d'autres dons récents : les soieries de la chambre de la reine par la Chambre de commerce de Lyon, les grands chenêts de bronze du salon de la Paix par M. Richard Penard. Le conservateur du château de Versailles, M. Maurichéau-Beaupré, peut se réjouir, et avec lui tous ceux qui aiment Versailles, des dons splendides que suscite notre grand château. Versailles commence à renaître.

LUMIÈRES SUR LA VILLE

NUITS DE LONDRES

LE COUPLE PRINCIER AU BAL DE BIENFAISANCE.

LA PRINCESSE DANSE AVEC LE MAJOR BUTTERS.

FINI LE BLACK-OUT : JUSQU'AU 2 OCTOBRE LONDRES VA RETROUVER SA PHYSIONOMIE NOCTURNE.

PENDANT LE SOUPER LE COMIQUE JACQUES TRAIN CHEVAUCHANT UNE MOTOCYCLETTE PASSE DEVANT LA TABLE PRÉSIDÉE PAR LE DUC D'EDIMBOURG.

CLOCHES ÉTERNELLES

par ANNE CARNAHAN

QUAND les cloches s'en vont à Rome... de nos jours la vieille légende du x^e^ siècle se trouve parfois inversée. Fabriquées à Rome, des cloches, en effet, s'en vont de par le monde en France, en Palestine, en Abyssinie, jusqu'en Amérique. Et aussi dans maintes petites villes de l'Europe centrale, où elles remplaceront leurs aînées qui sonnèrent pour la dernière fois alors que retentissaient dans les rues le pas de l'oie et les « Achtung ».

Une cloche meurtrie ou fêlée ne peut, on le sait, être réparée. Il ne reste qu'à la fondre pour en faire une nouvelle cloche ou... des boulets de canon. C'est ainsi qu'une grande partie de la production d'une fonderie romaine spécialisée est consacrée au remplacement des cloches qui, de 1940 à 1945, furent enlevées des églises pour être transformées en munitions.

« Ceci n'est pas nouveau, nous déclare le maître artisan Camillo Lucenti ; notre fonderie fait des cloches depuis cinq siècles et une grande partie de son travail a toujours consisté à refondre des cloches endommagées par le feu, la canonnade ou les bombardements. Et la situation ne s'est pas améliorée puisqu'en un quart de siècle notre Vieux Monde a déjà subi deux guerres ! »

Sombre et chaude avec son plancher de terre battue, la fonderie date du temps lointain où les cloches étaient amenées dans la Ville Eternelle pour y recevoir la bénédiction papale. Depuis combien de temps est-elle installée au 33 Vicolo del Farinone ? Personne ne s'en souvient plus, mais il y a toujours eu une fonderie Lucenti dans le quartier Borgio Pio, à l'ombre de la basilique de Saint-Pierre. L'ancêtre de la famille, Gérolamo Lucenti, tint une fonderie dans l'enceinte même du Vatican. Il fit les moules pour les cloches du Bernin, notamment pour la grande « Prédica » au ton doux et grave qui, aujourd'hui comme au xv^e^ siècle, sonne la messe pascale. Gérolamo Lucenti fit aussi les coulées de fonte pour les grandes colonnes du Bernin qui se dresse au centre de la nef de Saint-Pierre au-dessus de l'autel où S. S. Pie XII dit parfois la messe. Ces colonnes, faites du bronze provenant de la toiture du Panthéon, sont remplies du sable recueilli sur le sol des arènes où Néron envoyait les chrétiens à la mort. Et maintenant un descendant des Lucenti, Camillo, ayant appris son art de son père Francesco, travaille avec les mêmes techniques, inchangées à travers les siècles depuis que furent fabriquées les premières cloches.

Une énorme cloche d'une tonne destinée à l'église du négus Haïlé Sélassié à Addis-Abeba est actuellement au façonnage dans l'atelier. Trois mois auront été nécessaires pour mener à bonne fin cette œuvre, qui coûtera dans les environs de 400 livres sterling. Voilà un an que furent engagés les pourparlers et, schémas et dessins approuvés, le secrétaire italien du « lion de Judée », un jeune ingénieur romain, dressa finalement le contrat.

En janvier dernier l' « âme » — ou noyau de la cloche — fut édifiée. Elle en modèle exactement la forme intérieure. Fait d'un mélange d'argile et d'engrais provenant des chevaux et des vaches nourris d'herbage, ce moule a séché durant quinze jours sur un petit feu couvert. Le moule terminé et sec, une fausse cloche a été posée directement sur ce noyau, faite également d'argile et d'un engrais spécial. Cette fausse cloche sèche lentement dans l'air ambiant, une fine résille de fil de fer la séparant du noyau lui-même.

Enfin en mars la « chape », pour ainsi dire la chemise de la cloche, était prête, faite d'argile pure et lourde. Elle a été posée encore humide sur la fausse cloche après que le décorateur eut agrémenté celle-ci de l'ornementation voulue ainsi que de l'écusson de S. M. Haïlé Sélassié. Le noyau, la fausse cloche et la chape, fortement liés ensemble par des anneaux de fer, sécheront durant deux semaines dans

VICOLO DEL FARINONE, UNE VIEILLE RUE PAVÉE DE LA VILLE ETERNELLE, ABRITE LA FONDERIE DE MAITRE LUCENTI.

QUELQUES ACCESSOIRES, LES DÉBRIS D'UN MOULAGE SUR LA TABLE DU FONDEUR, C'EST UNE CURIEUSE NATURE MORTE.

La nouvelle cloche, débarrassée de sa chape, les dernières retouches apportées a son ornementation, est minutieusement vérifiée.

Les compagnons se livrent a un polissage soigné de la surface de bronze ; après quoi il ne restera qu'a procéder aux essais de résonance.

LE NOYAU INTÉRIEUR, FAIT D'ARGILE ET D'ENGRAIS, EST SÉCHÉ LENTEMENT AU CHARBON DE BOIS.

PENDANT LA CHAUFFE DU MOULE LE CALME ET LA SÉRÉNITÉ RÈGNENT DANS L'ATELIER DU FONDEUR.

une fosse spéciale. Puis au jour fixé par les techniciens la chape sera enlevée avec d'infinies précautions. L'empreinte laissée sur sa surface intérieure par la décoration et l'emblème sera minutieusement examinée, et, si tout va bien, la fausse cloche sera détruite. La chape reprendra ensuite sa place sur le noyau. On installera alors l'écheneau qui raccordera le four avec le moule ; Lucenti débouchera l'orifice du four et la coulée de bronze fondu : 80 % de cuivre, 20 % d'étain, pénétrera dans le moule, dont elle épousera étroitement la forme et l'ornementation.

La cloche destinée à Addis-Abeba doit être « sonnée » une première fois à Pâques. Le jeune Lucenti et ses cinq compagnons auront fait auparavant un ultime polissage et une dernière mise au point. Alors, la cloche suspendue à un énorme crochet de fer, un ouvrier frappera un coup, puis un second, puis un troisième de toute la force de son bras droit. Un compagnon écoutera de la rue, un autre le long du mur, un troisième au niveau du plancher. Et Camillo Lucenti en personne veillera que nul ne vienne toucher la cloche durant cet essai de résonance, car il est superstitieux et si un intrus portait la main sur la cloche celle-ci, assure-t-il, se briserait un jour !

L'essai terminé, il ne manquera plus à la cloche que de recevoir son battant en fer forgé, mais déjà

AVANT L'EMPREINTE ON BOUCHE UNE FÊLURE.

DE LA FONDERIE ON A VUE SUR SAINT-PIERRE.

tout l'intérêt des fondeurs se portera sur la prochaine commande. Des métaux divers récupérés autour de Rome sont actuellement triés. Une autre « âme » sera construite pour une cloche destinée soit à une église copte en Grèce, soit pour la première église de Perugia ou pour une chapelle provençale.

Ces cloches partiront de Rome sans bénédiction spéciale, si ce n'est, comme le dit Lucenti le Jeune, qu'elles ont été façonnées au son des cloches de Saint-Pierre.

Photographies Seymour.

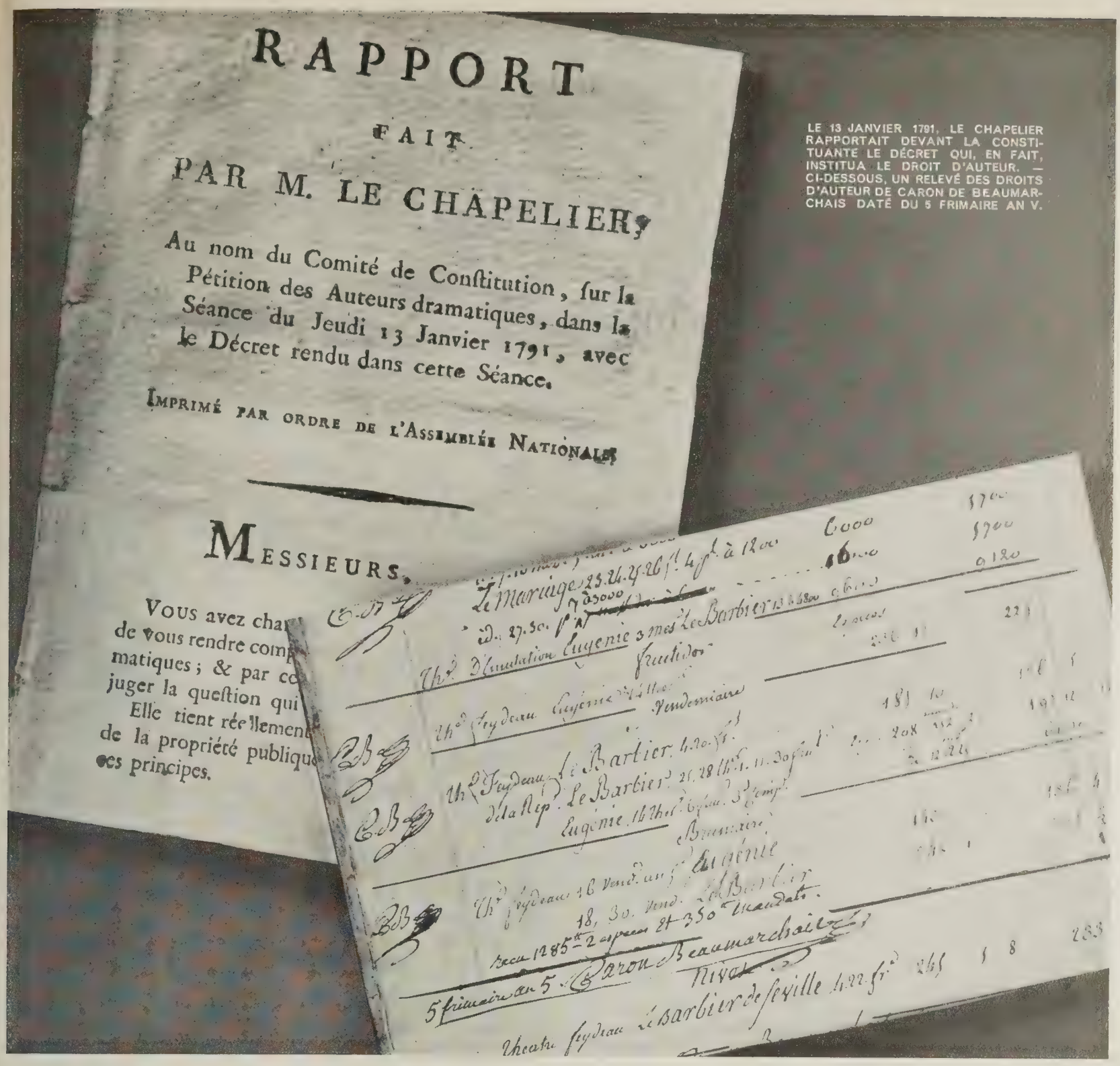

LE 13 JANVIER 1791, LE CHAPELIER RAPPORTAIT DEVANT LA CONSTITUANTE LE DÉCRET QUI, EN FAIT, INSTITUA LE DROIT D'AUTEUR. — CI-DESSOUS, UN RELEVÉ DES DROITS D'AUTEUR DE CARON DE BEAUMARCHAIS DATÉ DU 5 FRIMAIRE AN V.

DÉFENSE DE LA PENSÉE FRANÇAISE

AUTEURS, COMPOSITEURS ET GENS DE LETTRES

par ROBERT COULOM

L'homme de lettres est descendu par plaisir dans l'arène : il s'est lui-même condamné aux bêtes.

VOLTAIRE.

Il a toujours été de bon ton quand on parle du prestige international de la France de reconnaître et de proclamer hautement qu'une partie importante de ce prestige est due aux mérites éminents de ses hommes de lettres, de ses écrivains et de ses compositeurs... Il n'en est pas moins vrai que le public est bien mieux informé des problèmes vitaux concernant les mineurs, les fonctionnaires, les agriculteurs, les agents des P. T. T., bref les catégories de travailleurs dont l'effort est utile à la vie matérielle et administrative de la collectivité, que ceux concernant les travailleurs qui tirent de leur esprit la substance dont sont faits les livres qu'il lit, les pièces de théâtre et les films qu'il va voir, les émissions de radio qu'il écoute... Du fait même de la fréquence et de l'ampleur de conflits sociaux dont il suit l'évolution en en étant parfois la victime, le public connaît l'existence des grandes fédérations patronales et des grands syndicats ouvriers, organismes puissants dont l'action a parfois tenu en balance l'autorité même de l'Etat. Mais quand il s'agit des groupements qui réunissent les professionnels de la plume (ou plutôt du stylo) tout change. Le Français moyen connaît peut-être, pour les avoir lus dans la presse, le nom de la Société des auteurs dramatiques et celui de la Société des gens de lettres : mais derrière ces façades il ne met rien de précis.

Il y a à cela deux raisons. La première est que les auteurs et les compositeurs passent assez couramment pour des gens qui produisent soit pour leur plaisir personnel, soit parce qu'ils se sont attribués une mission artistique, métaphysique ou sociale. Aussi est-il assez normal que le public ne voie pas en eux des « travailleurs » au sens courant du terme, c'est-à-dire des gens pour qui l'exercice d'un métier ne représente rien d'autre qu'un moyen d'existence.

La seconde raison est que les auteurs sont, dans leur immense majorité, profondément individualistes : n'ayant accepté qu'à la longue, et non d'ailleurs sans réticences ni sans retours en arrière, de se grouper pour défendre leurs intérêts communs, ils ne tiennent pas toujours à exposer

les problèmes professionnels qui les préoccupent à l'éclairage trop cru de la place publique.

Il n'en est que plus curieux de suivre les phases par lesquelles a passé l'organisation progressive de la profession d'auteur et de compositeur, ce qui nous amènera, d'une part, à indiquer comment s'est dégagée la notion de droit d'auteur, d'autre part, à dresser les actes de naissance successifs de plusieurs sociétés glorieuses.

DE L'ANCIEN RÉGIME A BEAUMARCHAIS

La Société des auteurs et des compositeurs dramatiques, dont le siège est actuellement rue Ballu, dans l'hôtel particulier d'un goût exquis que lui a légué le poète Emile Blémont, se prévaut d'un parrainage illustre, celui de Beaumarchais. Elle a été fondée, suivant l'expression d'un de ses présidents les plus éminents, Eugène Brieux, pour défendre les auteurs dramatiques « livrés sans défense aux exploiteurs ».

L'idée que l'auteur d'un ouvrage de l'esprit en est le propriétaire nous est devenue si naturelle que nous nous étonnons d'apprendre qu'elle n'a pris force de loi qu'à l'époque de la Révolution. Nous oublions sans doute qu'avant cette époque il y avait bien d'autres formes du travail humain dont l'individu qui les produisait ne restait pas propriétaire ; et même de notre temps n'arrive-t-il pas encore qu'il en soit ainsi ?

De toute façon, à partir du moment où un créateur d'œuvres, ne se contentant plus des joies austères de la création, veut donner à son œuvre un support imprimé (tel que le livre) ou une expression animée (telle que la représentation théâtrale), il devient tributaire de « libraires », comme on disait jadis, ou de groupements de comédiens qui, du fait qu'ils consacrent de l'argent ou tout simplement du travail à la diffusion de l'œuvre, sont tentés de faire payer très cher à l'auteur leur collaboration. Et cela d'autant plus que dans l'immense majorité des cas ils sont, matériellement et financièrement, les plus forts...

C'est ainsi qu'au XVII[e] siècle une pièce de théâtre était considérée comme une simple marchandise, que des compagnies de comédiens achetaient ferme à l'auteur moyennant le versement forfaitaire d'une somme souvent infime.

Un des historiographes de la Société des auteurs dramatiques, M. Jean Bayet, a rappelé que Hardy, auteur fécond en qui l'on s'accorde à reconnaître le précurseur de la tragédie française, vendait couramment ses œuvres 3 écus, ce qui ne peut pas passer pour un prix très élevé, même s'il s'agissait d'écus d'or. Plus heureux (ou peut-être plus habile à se défendre), Corneille obtint 2.000 livres pour son *Attila* et pour *Tite et Bérénice*, tandis que Molière en obtint 1.000 pour ses *Précieuses*. Dans le domaine purement littéraire Boileau reçut 600 livres pour le manuscrit du *Lutrin* et Chapelain, idole de son temps, 3.000 livres pour l'édition, en in-folio et en in-12, des douze premiers chants de *la Pucelle*.

AU THÉATRE

C'est aux environs de 1653 qu'on commença à attribuer à l'auteur d'une pièce une partie de la recette sous forme de « part d'auteur ». Satisfaits de ce progrès, les auteurs commencèrent par trouver naturel qu'après une première série de représentations leur pièce devînt la propriété de la compagnie théâtrale qui l'avait représentée et que celle-ci fût en droit de la reprendre sans le consentement de l'auteur et sans avoir à lui verser de nouveaux droits. En 1697 un règlement de la Comédie-Française attribue aux auteurs deux parts sur dix-huit pour une pièce en cinq actes.

Quand il s'agissait de l'édition de leurs pièces les auteurs se trouvaient placés dans une situation aussi difficile. Beaucoup de libraires peu scrupuleux ne se faisaient pas faute d'éditer leurs pièces non seulement sans les rémunérer, mais sans les prévenir.

Même si le libraire était de bonne foi et ne se contentait pas de procéder, comme ce fut le cas si souvent, à des éditions clandestines la partie n'était pas égale entre l'auteur et lui. Sur le simple terrain de la loi le libraire, protégé par un privilège qui le mettait à l'abri des contrefaçons de ses confrères, tenait la dragée haute à l'auteur dramatique ou à l'écrivain, qui n'était, lui, protégé par rien. Il faut attendre l'année 1725 pour trouver, dans un mémoire adressé au garde des Sceaux par Louis d'Héricourt, l'idée qu'un manuscrit est pour son auteur « un bien si propre qu'il n'est pas plus permis de l'en dépouiller que de son argent, de ses meubles ou même d'une terre ». Trente-quatre ans plus tard Lamoignon de Malesherbes va plus loin : n'écrit-il pas que les ouvrages d'un auteur, « qui sont les fruits de son génie », lui appartiennent à plus juste titre encore que la terre ?...

LA COMMISSION DE LA SOCIÉTÉ DES AUTEURS : DE GAUCHE A DROITE, MM. SERGE VEBER, XANROF, H. HIRCHMANN, CH. VILDRAC, RENÉ FAUCHOIS, PAUL ACHARD, MOUEZY-EON, PAUL NIVOIX, STEVE PASSEUR, VALENTIN TARAULT, ROMAIN COOLUS, ROGER-FERDINAND (PRÉSIDENT), EMILE FABRE, HENRI GOUBLIER, RAOUL PRAXY, PIERRE VARENNE.

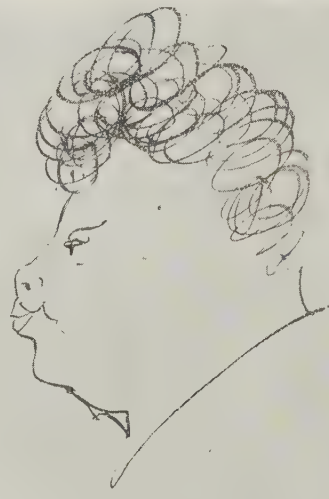

Caricature de Dumas père, faite par Dumas fils, moi présent, à la séance de la commission des auteurs dramatiques, du 22 février 1866.

Mais les deux textes légaux qui constituent à proprement parler la reconnaissance du droit d'auteur sont des arrêts du Conseil du roi datés du 28 mars et du 30 avril 1777. Aux termes de ces arrêts les auteurs obtiennent, d'une part, qu'un privilège de librairie ne puisse être renouvelé sans l'assentiment de l'auteur ou de ses héritiers ; d'autre part, qu'un privilège pour l'impression d'un ouvrage puisse être accordé non seulement à un libraire mais à l'auteur lui-même, étant bien entendu qu' « il jouira de son privilège, pour lui et ses hoirs, à perpétuité ».

Le 30 juillet 1778 un autre arrêt proclame que même si un auteur bénéficiant d'un privilège charge un libraire de vendre une édition de son ouvrage cette convention ne peut pas passer pour une cession de son privilège. Il y a dans cette idée que l'auteur d'un ouvrage peut n'en céder l'exploitation qu'à titre temporaire une notion étrangement en avance.

Quelques mois après les arrêts de 1777 s'était d'ailleurs produit un événement considérable qui devait donner plus tard naissance à la Société des auteurs dramatiques.

A l'occasion de litiges répétés avec les Comédiens-Français au sujet de la façon dont ceux-ci exécutaient leurs conventions avec les auteurs, le combatif et habile Beaumarchais passa à l'offensive. Outré, comme l'a rappelé Raymond Poincaré (qui devait être pendant de nombreuses années le conseiller juridique de la Société des auteurs), qu'après trente-deux représentations du *Barbier de Séville* les comédiens ne lui eussent offert que 4.500 livres, il invita chez lui pour le 7 juillet ceux des auteurs dont des ouvrages avaient été représentés par les Comédiens-Français. L'invitation, restée célèbre dans le monde du théâtre, était

La Société des gens de lettres. Debout derrière le président Fernand Gregh, on reconnait : MM. François de Roux, Gabriel Reuillard, Pierre Descaves, Emile Henriot, Guy Chastel, Debu-Bridel, Mme Georges-Day.

conçue en ces termes : « Voulez-vous me faire l'honneur *d'agréer ma soupe* jeudi prochain ? » Ayant goûté la soupe de Beaumarchais — dont il est fort probable que celui-ci l'avait assaisonnée de beaucoup de sel et d'un peu de poivre — les vingt et un auteurs rassemblés par l'auteur du *Barbier de Séville* constituèrent une Commission de défense, dont firent partie Beaumarchais lui-même, Marmontel, Sedaine, Saurin et quelques autres.

LES LOIS DE 1791 ET DE 1793

Ce ne fut pourtant qu'en 1791 et 1793 que furent promulguées deux lois sur lesquelles repose encore l'ensemble de la législation concernant les auteurs et les compositeurs.

La loi des 13-19 janvier 1791 est relative à la *représentation* des ouvrages dramatiques. Elle impose aux entreprises de spectacles d'obtenir, pour représenter un ouvrage, le consentement formel et écrit de ses auteurs. Elle reconnaît à l'auteur d'un ouvrage la propriété de celui-ci durant sa vie entière et étend le bénéfice de cette protection à ses héritiers pour cinq ans.

La loi des 19-24 juillet 1793 est relative aux droits *d'édition et de reproduction* des ouvrages (ce qui veut dire qu'elle s'applique surtout aux livres). Etendant aux deux domaines précités le droit de l'auteur sur son œuvre, elle porte de cinq à dix ans le droit de propriété des héritiers.

Disons tout de suite, pour n'avoir plus à y revenir, qu'en France des lois ultérieures ont porté successivement à vingt, trente, puis cinquante ans (prolongés ensuite de la durée des deux guerres) le droit de propriété des héritiers postérieurement à la mort des auteurs.

CRÉATION DE LA SOCIÉTÉ DES AUTEURS

Dès la fin de 1791 un collaborateur de Beaumarchais, Framery, cherche à exploiter les droits dont les auteurs viennent d'obtenir la reconnaissance. Il fonde un bureau dramatique destiné à servir d'intermédiaire entre les auteurs et les directeurs et faisant fonction, en particulier, de bureau de perception. En 1791 il répartissait 2.200 livres entre ses confrères ; en 1798 il leur en répartit 100.000. En présence de ces brillants résultats un concurrent nommé Fillette-Loreaux se manifeste et s'installe.

Mais c'est à Eugène Scribe que devait revenir, en 1829, le mérite de reprendre, d'amplifier et de mener à son terme l'initiative de Beaumarchais. Le 7 mars il réunit au théâtre des Nouveautés une assemblée générale des auteurs et des compositeurs. C'est de ce jour précis que date

effectivement la création de la Société des auteurs et des compositeurs dramatiques, qui se donne aussitôt pour objet « la défense mutuelle des droits des associés et la perception de leurs droits vis-à-vis des administrations théâtrales ».

LA SOCIÉTÉ DES GENS DE LETTRES

L'exemple était donné. Moins de dix ans plus tard une autre société prend naissance, la Société des gens de lettres. Sa création traduit cette fois encore une réaction de défense des auteurs, réaction dirigée contre les directeurs de journaux de l'époque, qui reproduisaient dans leurs feuilles les œuvres des écrivains sans les indemniser.

Le 31 décembre 1837 ce fut sur quelques chaises, achetées en se cotisant, que les premiers membres de la nouvelle société, réunis par Louis Desnoyers, le spirituel et mordant auteur des *Aventures de Jean-Paul Choppart*, tenaient leur séance d'inauguration. Contrairement à une opinion assez courante, c'est seulement la deuxième année que Balzac fut appelé à faire partie du comité.

CRÉATION DE LA S. A. C. E. M.

Dix ans plus tard, nouvel épisode. L'auteur dramatique et compositeur Ernest Bourget s'assied pour consommer au café-concert des Ambassadeurs avec son ami Victor Parizot. N'a-t-il pas la surprise (ou peut-être la demi-surprise) d'entendre que l'on joue à l'orchestre un ouvrage dont il est l'auteur ?... Au moment de régler l'addition il fait venir le patron et lui dit : « Pourquoi voulez-vous que je vous paie la consommation que je viens de boire alors que vous ne me versez pas un sou pour la musique, dont je suis l'auteur, que vous faites jouer chez vous et qui attire le public ? »

Le litige provoqua un procès, que les auteurs gagnèrent. Assurés désormais de leur bon droit, trois d'entre eux, Ernest Bourget, Victor Parizot et Paul Henrion, fondèrent une troisième société (d'abord « syndicat »), la Société des auteurs, éditeurs et compositeurs de musique. Les auteurs de musique légère ayant à cette époque pour tradition bien établie de n'être pas très riches, on dit que ce fut l'éditeur Colombier qui avança les fonds nécessaires à la constitution de la Société. C'est ce qui explique que, contrairement à ce qui se passe à la Dramatique et à la Société des gens de lettres, les éditeurs aient droit d'accès à la S. A. C. E. M., qui prit sa forme légale le 28 février 1851.

En quatre-vingts ans les auteurs et les compositeurs français avaient créé trois bastions solides en vue de la défense de leurs droits. Nous exposerons dans un prochain numéro comment se déroula le combat au cours du siècle qui suivit.

(A suivre.)

M. Ramadier épingle la croix de guerre sur un coussin tendu par le maire, M. Carlini.

MARSEILLE

REÇOIT LA CROIX DE GUERRE

La grande cité phocéenne, qui porte encore à son flanc les traces profondes des meurtrissures de l'occupation, des batailles de la libération, a été l'autre dimanche à l'honneur. Dans le cadre légendaire du Vieux-Port, dont les pittoresques méandres ont été bouleversés par les destructions allemandes de 1943, M. Ramadier remettait, en effet, la croix de guerre avec palme à la ville de Marseille. A l'hôtel de ville, devant la noble façade du pavillon Pierre Puget, tandis qu'à quai le destroyer d'escadre *Somali* arborait le grand pavois, le général Magnan, commandant de la IX[e] région, donna lecture de la citation. Puis le ministre de la Défense nationale épingla la croix de guerre sur le coussin de velours que lui tendait le maire, M. Carlini, et qui fut présenté par un jeune orphelin pupille de la nation, symbolisant l'avenir et la renaissance de notre grand port.

M. Ramadier et M. Carlini évoquèrent ensuite le long martyrologe de Marseille, les bombardements subis, les misères de l'évacuation, les sauvages destructions effectuées par les Allemands lors de leur retraite; ils exaltèrent également le noble patriotisme du peuple marseillais, dont la résistance devait préparer la voie aux vaillantes troupes de l'armée du général de Monsabert.

Un pupille de la nation présente la croix.

M. Carlini, maire, prononce son discours.

Photographies M. de Renzis.

UNE GRANDE NUIT PARISIENNE

GALA

DE L'UNION DES ARTISTES

On pouvait à juste titre se demander, en pénétrant l'autre soir au cirque d'Hiver, pris d'assaut par le « Tout-Paris », ce qu'il convenait d'admirer le plus : de l'élégance des toilettes ou de la grâce de celles qui les portaient. Rarement vit-on une telle floraison de jolies femmes qu'en ce gala de l'Union des artistes, qui réservait cependant encore d'autres surprises.

Dès la première entrée en piste se créa l' « ambiance », qui ne se relâcha à aucun moment. Toutes les vedettes prêtaient leur concours à cette manifestation charitable dont le succès défie l'épithète. Et il est bien difficile d'établir une hiérarchie des éloges que l'on voudrait décerner à tous les numéros, parfaitement au point, qui se déroulèrent sous les yeux des spectateurs, ravis. Jean-Louis Barrault et Madeleine Renaud passèrent sans transition de la plus pure poésie romantique à l'existentialisme le plus échevelé; Dominique Blanchard présenta des chiens-loups funambules ; Hélène Perdrière, Fernand Gravey, Edwige Feuillère, Gérard Philipe, les pensionnaires de la Comédie-Française, le corps de ballet de l'Opéra se dépensèrent sans compter.

Phot. *France-Illustration* (M. Jarnoux).

Ces écuyers du Cadre Noir sont les danseuses du corps de ballet de l'Opéra.

AUX BOUFFES-PARISIENS

LE BARREAU S'AMUSE...

Le barreau de Paris, qui a repris la tradition des « revues du Palais » célèbres avant la guerre, vient de donner son deuxième spectacle aux Bouffes-Parisiens, comme l'année dernière. Bien entendu, les auteurs et les acteurs avaient réclamé le huis clos, et l'on jouait à bureaux fermés.

La revue se déroula devant une salle comble qui fit l'accueil le plus chaleureux au dynamisme des jeunes avocats. Revue d'un esprit certain, toutefois moins vif que celui qui anima celle de l'an dernier. Moins d'allusions à la vie du Palais et davantage de rétrospectives historiques. Néanmoins, quelques flèches furent, comme de coutume, décochées contre des avocats célèbres, mais ceux-ci se déclarèrent satisfaits. Plusieurs scènes eurent un réel succès. La visite du musée du Palais et de ses différents accessoires, occasion excellente pour rappeler quelques plaisanteries anodines, fut très applaudie, de même que la scène de la justice rendue par le roi des truands et la très amusante création de Radio-Palais.

Pour être juste, il faut dire qu'une des scènes les plus plaisantes fut celle des couples célèbres du Palais. L'animateur, Me Monteil, y fut parfait.

La mise en scène de Jean-Pierre Lacroix fut excellente et permit à Mlles Leser, Michèle Lafond et Micheline Muselli de faire valoir leur charme ; elles furent applaudies avec leurs camarades Zurfluh, Cresteil, Guérin et le couple charmant Picard-Garson.

En somme, soirée excellente. On renverra peut-être par habitude à quinzaine, mais sûrement à l'année prochaine.

Au cours d'une scène particulièrement applaudie le chef des truands rend la justice.

Une des meilleures scènes de la revue.

Une composition parmi les plus réussies.

De son avant-scène le bâtonnier Ribet examine le fonctionnement d'un cabinet d'avocat.

LES LIVRES

PAR ANDRÉ ROUSSEAUX

Le Livre d'un saint

L'APPARITION d'un saint dans le monde moderne n'est pas toujours remarquée du premier coup. Un saint, on attend que ce soit une espèce d'homme extraordinaire, ou bien, avouons-le, on pense le reconnaître sous la forme d'un personnage un peu trop ennuyeusement édifiant. Qu'un saint se manifeste, nous ne nous en apercevrons pas peut-être, et nous risquons de l'appeler d'un tout autre nom.

C'est pourquoi je n'aime pas beaucoup le titre qu'on a donné au recueil de textes choisis du cardinal Mindszenty, *le Forçat accuse* (Bloud et Gay). A la vérité, ce forçat est un martyr. Et puis, il n'accuse pas ses bourreaux, il les domine de toute sa hauteur d'homme libre. Car c'est lui l'homme libre en cette affaire. De quoi accuserait-il le prétendu tribunal qui a couronné sa vie d'homme libre par une consécration d'héroïsme ? D'essayer de l'enchaîner malgré lui à la servitude des robots ? Quand l'homme libre s'est vu à la veille d'être entraîné dans le monde de l'esclavage, il a donné l'avertissement qui suffit : « Dans le cas où je ferais, malgré tout, un aveu et le confirmerais par ma signature, il ne s'agira que d'une manifestation de faiblesse humaine. » Mais nous savons bien que du moment que l'homme est happé par la machine à décomposer l'être humain, il est mort à la vie humaine digne de ce nom. Il n'est pas besoin d'aller à Budapest pour voir fonctionner l'empire des esclaves. Ses représentants chez nous, qu'ils parlent, gesticulent ou écrivent, se montrent bien les parfaits robots dont on a remonté la mécanique pour qu'ils débitent leurs slogans. Mais cela nous écarte loin, aussi loin qu'il est possible du saint dont nous allions parler.

Le cardinal Saliège, dans la préface qu'il donne aux textes choisis du cardinal Mindszenty, parle de lui au passé. Il a raison. Temporellement, le martyr que les robots ont rendu semblable à eux est mort à la vie terrestre. Mais son langage d'homme immortel n'en a qu'un accent plus frappant. « La vie malgré tout continue », tel est le titre que M. Bela Just, qui a choisi et qui présente les textes de cette anthologie, donne à l'un des chapitres de l'ouvrage. C'est la vie imprescriptible, dont la patrie est l'éternité, où l'homme qu'est le cardinal Mindszenty débouche naturellement. Ce qu'il écrit là-dessus porte vraiment la marque d'un homme qui appartient à cette vie-là.

« Le cimetière est notre jardin à tous. C'est notre printemps. A l'appel de Dieu nous nous réveillerons à la vie. »

« J'aime le royaume silencieux et doux du cimetière, ville des morts et de mon destin. »

« Celui qui enseigne la mort est lui-même un cadavre. »

« Rien en ce monde ne nous appartient. Pas même la croix de bois de notre enfant : c'est le registre cadastral du champ de Dieu. »

Cette dernière ligne a le ton d'une parole de Péguy, et c'est bien à Péguy ou à Bernanos (comme le remarque M. Bela Just) que le cardinal Mindszenty fait penser souvent. Non que les écrits du cardinal ressortissent à la littérature de grande classe. Ce sont des propos très simples, destinés par un pasteur à ses ouailles. Mais ils ont la grandeur incomparable qui leur vient de leur parfaite justesse. Ce prêtre est tout proche de l'Evangile. Tous les mots qu'il prononce ou qu'il écrit en sont comme illuminés.

Lisez surtout le chapitre sur les enfants. Je renonce à y puiser des citations. Il y en aurait trop. On pense invinciblement en lisant ces pages au *Mystère des Saints Innocents* de Péguy ou à la phrase de Bernanos qui déclare que « la part du monde encore susceptible de rachat n'appartient qu'aux enfants, aux héros et aux martyrs ». Joseph Mindszenty, héros et martyr, est infiniment riche de l'esprit d'enfance. Ce qui est tout le contraire de la puérilité. Dans ce qui est le propre de la vie enfantine, le jeu, le cardinal Mindszenty discerne très justement un des plus beaux préludes à l'activité virile. Il écrit :

« Le jeu mène au travail et à la création, qui est l'activité supérieure de l'homme. Saint Augustin raconte qu'il fut souvent puni pour sa passion du jeu, qui lui faisait oublier devoirs et leçons. »

Du jeu au combat, la suite n'est pas moins directe pour un tel homme. Le cardinal Mindszenty est un combattant. Son martyre est la victoire qu'il a remportée au terme d'une lutte où il s'est engagé tout entier. Il n'a pas cherché cette bataille comme une provocation, mais il a subi la persécution en héros qui attire sur lui le danger et le poids du combat. Je ne sais rien de plus noble que sa dernière lettre pastorale, écrite l'automne dernier. Ecoutez ce grand évêque, comparable à ceux qui, dans les origines de l'Occident, tinrent tête aux Huns, aux Goths ou aux Vandales :

« Au poste où je monte la garde, les tempêtes ne sont pas rares. Deux de mes prédécesseurs sont morts au champ d'honneur, deux autres ont vu leurs biens confisqués. Jean Vitez fut emprisonné ; Martinazzi, tué par des assassins à la solde des maîtres de l'heure ; Pazmany, le plus grand, exilé ; un autre fut victime d'une épidémie meurtrière en soignant les malades. Mais aucun parmi eux ne s'est trouvé plus dépourvu que moi. Mes soixante-dix-huit prédécesseurs réunis auront été accablés de moins de mensonges que moi. »

Je ne puis renoncer à citer encore quelques lignes de ce texte splendide :

« Je tiens ferme pour Dieu, pour l'Eglise, pour la patrie, parce que j'ai la mission de servir le peuple le plus abandonné de la terre. Mes propres souffrances ne sont rien comparées à celles de mon peuple.

» Je n'accuse pas mes accusateurs... Je ne cesse de prier pour un monde de justice et d'amour, je prie aussi pour ceux qui, selon les paroles de mon Maître, ne savent pas ce qu'ils font. Je leur pardonne de tout mon cœur. »

Ce petit livre nous apporte plus qu'une parole, plus qu'une pensée : la force vive d'une grande âme. Tout ce que la littérature a pu produire qui exalte et qui honore l'héroïsme est dépassé par ces pages où une vertu humaine si robuste et si pure se montre dans sa haute dignité.

LE CINÉMA

PAR DENIS MARION

La Griffe du passé

SANS doute, ce n'est qu'un film policier — et de plus il est bâti selon une structure que nous commençons à connaître pour l'avoir rencontrée plus d'une fois : une histoire assez simple et assez banale au début, qui ne cesse de se singulariser et de se compliquer au fur et à mesure que les événements se déroulent ; le héros est un « dur », un « tough guy » dont le visage ne trahit jamais l'ombre d'une émotion et qui évolue au milieu des embûches avec l'impassibilité d'un poinçonneur de tickets et la perspicacité de notre vieil ami Bas-de-cuir, à moins que ce ne soit du Dernier des Mohicans ; les pièges se retournent immanquablement contre ceux qui les tendent et, de rebondissement en rebondissement, l'intrigue garde jusqu'à l'avant-dernière image le spectateur en haleine. Aussi suffirait-il sans doute de louer sa perfection technique et l'originalité des astuces par lesquelles il dépayse l'esprit le plus rompu à cette gymnastique pour lui assurer la clientèle qui est friande de ce genre de plaisir — et parmi laquelle je compte, je n'ai nulle honte à l'avouer.

Mais il y a plus que cela dans le film de Jacques Tourneur et, sans minimiser ce qui revient à l'interprétation et à la mise en scène, je vois que le mérite avant tout en est dû au roman de Geoffrey Homes, que son auteur lui-même a adapté à l'écran.

Certes les Américains nous ont habitués à des romans policiers écrits avec soin où la peinture des mœurs et l'humour, l'utilisation de l'argot et l'audace des descriptions trouvent le moyen de se manifester aussi bien, sinon mieux, que dans la littérature traditionnelle. Néanmoins, avec *la Griffe du passé,* nous sommes un degré au-dessus du niveau de Raymond Chandler ou de Richard Burnett, voire de Dashiell Hammett ou de James Cain.

Bornons-nous à signaler la qualité — je dirais volontiers inquiétante — du dialogue. On y trouve un refus des formules toutes faites et des locutions courantes en même temps qu'une ironie qui pour n'être pas toujours des plus plausibles dans la bouche des êtres assez frustes où elle est placée n'en est pas moins savoureuse. Les personnages eux aussi, s'ils ne sont pas d'une originalité bouleversante, s'écartent quand même des prototypes les plus connus. Et il y a plus qu'une volonté délibérée d'échapper au sempiternel dénouement heureux. L'auteur spécule consciemment sur une ambiguïté concertée. Quand le jeune sourd-muet interrogé par la jeune fille lui fait croire qu'elle a été trahie par celui qu'elle aimait, nous ne saurons jamais s'il agit par jalousie rétrospective ou par fidélité au souhait profond du mort pour ne pas lier à son souvenir un être jeune qui a toute sa vie à faire. Mais le doute n'est possible que parce que la conduite du protagoniste a été ambiguë pour nous-mêmes jusqu'à la dernière seconde et que nous avons pu douter de ses véritables sentiments. Là l'artifice est excessif, et c'est ce qui empêche *la Griffe du passé* d'être une œuvre de premier plan. Mais elle contient assez de qualités pour que nous suivions désormais avec intérêt la carrière de Jacques Tourneur, dont le *Berlin express* montrera prochainement aussi — quoique d'une manière moins satisfaisante — la volonté de profiter d'un travail de série pour atteindre un but plus difficile.

Dans l'interprétation Robert Mitchum prouve qu'il sera bientôt un rival dangereux pour Humphrey Bogart si ses démêlés avec la justice de son pays n'interrompent pas une carrière qui s'annonçait brillante. Jane Greer, en revanche, est moins satisfaisante en femme fatale.

R. MITCHUM ET JANE GREER, INTERPRÈTES DE « LA GRIFFE DU PASSÉ ».

PETITES CHRONIQUES

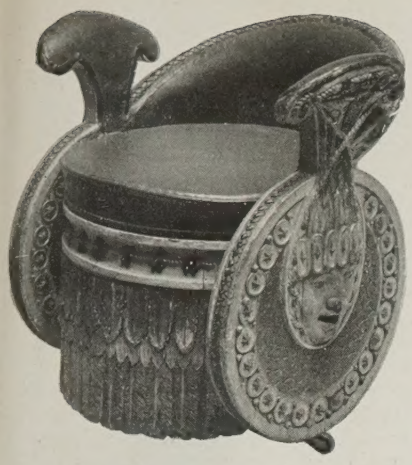

Très curieux fauteuil datant du début du XIXe siècle en bois polychrome ; côtés en forme de boucliers ronds ornés de perles de couleurs et accotoirs formés de masques de guerriers coiffés de plumes. Ce siège, qui aurait été exécuté pour un bal donné par la reine Hortense sur le thème du Roi-Soleil, vient d'être vendu 33.000 francs à l'Hôtel Drouot par Me D.-H. Baudoin, assisté de M. Bernard Dillée.

FAUTEUILS HORS SÉRIE

De toutes les catégories de meubles, aucune ne présente autant de variétés que les sièges. Du simple tabouret à la riche bergère « à la turque » un assortiment complet de fauteuils pouvait répondre à la fin du XVIIIe siècle aux besoins les plus divers de la grande société aussi bien qu'aux exigences les plus bizarres de la mode. Nous ne parlerons pas aujourd'hui — tout en restant dans la période de 1750 à 1830 — des chaises ponteuses ou voyeuses sur lesquelles on s'asseyait à califourchon, ni des fauteuils de bureau ou de toilette, ni des fauteuils d'enfant, que l'on rencontre encore, mais de quelques modèles dont on ne connaît que de rares exemplaires.

Dans la collection Marius Paulme figurait un curieux fauteuil de musicien d'époque Louis XV. En bois naturel sculpté de rocailles et rinceaux, il était supporté par quatre grands pieds en S ; son dossier était très bas et prolongé directement par les accotoirs ; Me E. Ader, qui dirigeait cette vente avec le concours de MM. Damidot et Lacoste, en a obtenu 106.000 francs.

Pour ne pas quitter l'époque Louis XV citons également un fauteuil d'encoignure en bois sculpté et peint, qui a été adjugé 98.000 francs par Me Yves Ledoux-Lebard. On sait que ces sièges, destinés a être placés dans les coins de salons, formaient par derrière un angle droit ; un pied marquait le sommet de cet angle, un autre lui était opposé sur le devant arrondi et les deux autres étaient placés de chaque côté.

Georges Jacob fut un des plus grands spécialistes du siège. Son originalité, sa virtuosité, ses trouvailles lui valurent une vogue exceptionnelle, en même temps que la clientèle des rois, princes et riches amateurs de l'époque. Au cours d'une récente vente organisée par Me D.-H. Baudoin et M. Bernard Dillée on a eu la surprise de voir son estampille de maître ébéniste sur un fauteuil de style chinois. Il s'agissait d'une interprétation française (spécialement Louis XVI) d'un siège extrême-oriental. Tout en bois polychrome et à dossier ajouré, ce fauteuil provenait de la chambre de la marquise de Marbeuf. Il ne trouva pas d'amateur à plus de 27.000 francs.

Signalons enfin un fauteuil d'officier d'époque Consulat. Celui-ci présentait l'étrange particularité d'être privé de bras : une sorte de chaise, si l'on veut, en acajou, mais dont les pieds antérieurs s'élevaient au-dessus du niveau du siège jusqu'à la hauteur normale des accotoirs ; là les montants étaient terminés par des têtes de lion en bronze doré. Cette construction tout en assurant le maintien et la dignité du maréchal ou du général lui évitait les mouvements disgracieux et gênants qu'il devait exécuter pour placer son sabre. Ce fauteuil d'apparat s'est vendu 66.000 francs. (Me Robert Chochon, commissaire-priseur, assisté de M. André Filsjean.)

FRANCIS SPAR.

LE LIVRE QUE VOUS DEVEZ AVOIR LU SI VOUS VOUS INTÉRESSEZ A...

LA GUERRE MONDIALE :

Dwight D. Eisenhower, *Croisade en Europe,* traduction Paule de Beaumont (Robert Laffont, 593 pages, 38 cartes). C'est l'histoire intégrale de la seconde guerre mondiale, telle que la conçut, la prépara et la vécut le général Eisenhower, dont la carrière « mondiale » commença après Pearl Harbour et qui préside aujourd'hui le Conseil des chefs d'état-major américains.

Elle nous donne l'explication technique et politique de la plus grande bataille de tous les temps, qui se déroula de Gibraltar aux Carpates, de l'Atlantique à Mourmansk.

Eisenhower brosse le portrait de quelques-uns des chefs avec lesquels il a discuté — parfois avec quelque humeur — l'élaboration de ces plans.

Churchill : « Un homme aux convictions extraordinairement solides et un maître dans la discussion et les débats. Il utilisait l'humour et le pathétique avec une égale facilité et tirait parti de tout, depuis les classiques grecs jusqu'au canard Donald et aux expressions d'un argot énergique pour les citations ou les images qui pouvaient l'aider dans son argumentation. »

Le général Giraud : « Ses manières et sa conversation étaient sèches et décidées. C'était un combattant d'une honnêteté et d'une droiture à toute épreuve. Son indifférence absolue pour tout ce qui touchait à la politique l'écartait des postes qu'il aurait pu occuper au service de son pays. »

Le général de Gaulle : « Personnellement j'aimais le général de Gaulle, à qui je reconnaissais beaucoup de qualités précieuses. Nous avions l'impression cependant que ces qualités étaient gâtées par une sensibilité excessive et une obstination extraordinaire sur des questions qui nous paraissaient secondaires. Dans nos rapports il n'y eut jamais cette intimité qui semblait s'établir fréquemment dans ses relations avec d'autres personnes. »

Les entretiens d'Eisenhower avec Joukov illustrent d'une façon fort pittoresque la différence de mentalité des deux hommes, ou plus exactement des deux peuples qu'ils personnifiaient.

Retenons la conclusion : « ... les démocraties doivent apprendre que le monde est maintenant trop petit pour que subsistent les principes rigides de souveraineté nationale qui se sont développés au temps où les nations se suffisaient à elles-mêmes et dépendaient d'elles-mêmes pour leur sécurité et leur bien-être ».

L'ÉVOLUTION DE L'ART MILITAIRE :

Albert Ducrocq, *les Armes de demain* (Berger-Levrault, 244 pages). Nous sommes au crépuscule d'un monde et à l'aube d'un autre ; c'est une vérité qui ne s'impose pas moins sur le plan de la stratégie que sur celui de la politique. L'auteur estime que la dernière guerre a donné tort à la fois aux « traditionalistes », partisans des fronts continus et de la guerre longue, et aux « motoristes », convaincus que la puissance irrésistible des blindés limiterait à quelques semaines la durée des opérations.

Peut-on aujourd'hui faire des prédictions sur ce que serait une nouvelle guerre ? L'auteur constate que les armes modernes peuvent la liquider en quelques semaines sinon en quelques heures. Mais la puissance colossale des deux grandes nations qui porteraient le poids de cette guerre en ferait une lutte de continents, et l'anéantissement de l'une ou de l'autre exigerait un temps qui dépasse ce qu'on est tenté d'imaginer.

Il se peut d'ailleurs que cet anéantissement soit réciproque.

Après avoir passé en revue les « techniques » nouvelles de la guerre, la bombe atomique, le rayon de la mort, les fantassins volants, etc., l'auteur conclut qu'il ne croit pas à la fatalité d'une nouvelle guerre. Il estime, en particulier, que la limitation à deux puissances des moyens de la soutenir est plutôt une garantie de paix. « La présence de deux principes sinon opposés, du moins complémentaires, est à la base de toute sagesse ; la folie réside dans le fait de chercher tout l'un ou tout l'autre. »

ALBERT MOUSSET.

LES EXPOSITIONS

La Galerie Roux-Hentschel présente actuellement des peintures récentes de Palmeiro et des sculptures de Margot Woodle.

Palmeiro est loin d'être un inconnu. Il fait partie de ce groupe d'artistes espagnols contemporains travaillant en France et est l'un des meilleurs peintres de ce cénacle. A la fois pur coloriste et pur dessinateur, Palmeiro aime les jeux des valeurs et les harmonies de tons qu'il oppose aux jeux des lignes et aux harmonies des arabesques sinueuses. Dans ses compositions — portraits, marines, paysages ou natures mortes — il établit la synthèse de la couleur et du graphisme des formes. Pour Palmeiro le trait est un moyen d'expression, de sensation, au même titre que la couleur qui y est enfermée. Il évoque la densité de l'eau en même temps que ses reflets mobiles et superficiels, ou bien le grouillement des poissons pris dans un filet, formes onduleuses, enchevêtrées et chatoyantes de tonalités ; ou c'est encore la beauté classique et psychologique d'un portrait où le modèle pensif rêve ou se penche tendrement vers un bébé à l'air serein.

Les formes pleines et surréalistes des sculptures de Margot Woodle s'allient parfaitement aux peintures de Palmeiro.

Jacques Chapiro a évolué vers un art subtil et fin et sa dernière exposition à la Galerie Katia Granoff en fait un maître sûr de son talent et ayant pleinement trouvé sa voie. Chapiro a su réaliser la synthèse entre un art trop souvent abstrait et purement figuratif. Il recherche les compositions solidement architecturées, et se plaît aux harmonies à la fois sourdes et chaudes : des verts profonds, des gris, des mauves, des blancs colorés et des noirs avec, de temps à autre, une note éclatante faisant vibrer l'ensemble. Il s'ensuit une poésie très intense qui se dégage de ses toiles, de son grand *Triptyque de la Vie et de la Mort,* de sa toile évoquant une *Opération* ou de ses natures mortes aux poissons tout imprégnées de l'air marin.

Simplicité des formes et rareté des coloris, sens harmonieux de la composition, poésie évocatrice, toutes qualités qui font apprécier hautement le talent de Jacques Chapiro.

Christiane Dujardin est maître émailleur ; c'est un titre qui fait supposer des qualités artistiques alliées à la connaissance approfondie de la technique. Les émaux qu'elle expose sont les œuvres d'une artiste fine et sensible, aimant son métier : c'est la technique limousine sur plaques de cuivre avec laquelle elle traduit une très grande diversité de sujets, fleurs, paysages, sujets religieux d'un très beau sentiment, personnages dans la nature, où elle compose les tons splendides, profonds ou subtils des émaux opaques et translucides. (Galerie Helleu-Pelletan.)

MAURICE SÉRULLAZ.

LA CAMPAGNE DES VIEILLARDS

Sous les auspices du Secours catholique un banquet a réuni à la Résidence d'Auteuil trois mille vieillards nécessiteux de la région parisienne. L'abbé Rodhain avait organisé ce déjeuner en l'honneur du jubilé sacerdotal du pape Pie XII, qui s'y était associé par télégramme. Le service était assuré par les scouts, cependant qu'un orchestre rappelait au souvenir de tous ces bons vieux les airs de leur jeunesse dans une ambiance joyeuse et affable. Le cardinal Suhard, archevêque de Paris, le nonce apostolique et des personnalités artistiques et littéraires participaient à la fête en présidant chacune des tables.

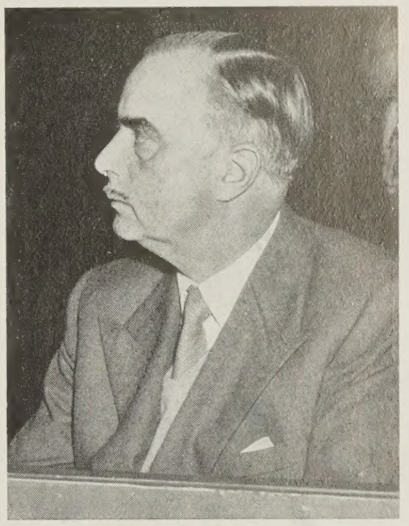

KARL BURCKHARDT A L'INSTITUT

L'Académie des sciences morales vient d'élire au titre de « membre associé étranger » M. Karl Burckhardt, ministre de Suisse à Paris depuis 1945. Eminent diplomate, homme d'une vaste culture, ce grand ami de la France était particulièrement désigné pour prendre à l'Institut la place laissée vacante par la mort du président Benès. Haut commissaire de la S. D. N. à Dantzig de 1937 à 1939, président de la Croix-Rouge internationale durant la dernière guerre, M. Burckhardt est l'auteur d'un ouvrage sur le cardinal de Richelieu et d'une étude sur Shakespeare qui font autorité.

M. FRANÇOIS-PONCET PRÉSIDENT DE LA CROIX-ROUGE

Au cours de sa dernière réunion, à Genève, la Commission permanente de la Conférence internationale de la Croix-Rouge avait à nommer son président, en remplacement du comte Bernadotte, assassiné en Palestine au cours de sa mission de médiateur des Nations Unies.

Sur la proposition de M. Ruegger, cette présidence a été confiée à M. André François-Poncet, ambassadeur de France et conseiller diplomatique du gouvernement.

GALERIES

"COULEUR DU TEMPS", 9, rue Arsène-Houssaye. MARQUET, GERNEZ, LAPRADE, CERIA, H. de WAROQUIER, WLERICK.

LUCY KROHG
10 bis, place Saint-Augustin
7 PEINTRES DE NORVÈGE

NOS PROCHAINS SUPPLÉMENTS

Le prochain fascicule de France-Illustration Littéraire et Théâtrale, *qui portera la date du 23 avril, contiendra :*

LA TENDRE ENNEMIE

comédie en deux parties d'André-Paul Antoine, créée au théâtre Antoine en 1928 sous le titre l'Ennemie, *et dont la nouvelle version a été représentée pour la première fois à Paris le 6 mars 1949, au Studio des Champs-Elysées.*

Exceptionnellement, nos suppléments de mai paraîtront les 1er et 3e samedis, c'est-à-dire les 7 et 21. Le premier reproduira un récit historique de Roger Régis :

LE ROMAN SECRET DU DUC DE BERRY

Quant au second, il sera consacré à

MADEMOISELLE ADÉLAÏDE

comédie en trois actes de M. François-Jeantet, l'actuel grand succès du théâtre du Gymnase.

Nous rappelons à nos lecteurs que notre supplément théâtral et littéraire ne peut être servi que par abonnement couplé avec France-Illustration *(catégories d'abonnements 2 et 4).*

COURRIER MUSICAL

La saison d'opéra de la principauté prend fin. Plaque tournante de la France à l'Italie la principauté offre à un public très international des soirées où le goût italien le dispute au goût français, avec un penchant marqué vers le premier.

Aujourd'hui les créations cèdent le pas aux traditions. Elles sont conservées mieux qu'en tout autre lieu. Une troupe italienne fixe assure l'interprétation du répertoire de cette langue. Elle a la faveur d'un auditoire assidu, habitué à ses défauts et à ses qualités, qu'il discute affectueusement, comme d'un enfant jugé par sa famille.

Le répertoire en langue française ne comporte pas, à proprement parler, de troupe régulière ; pourtant quelques artistes attachés au théâtre en constituent le fonds et des célébrités parisiennes viennent tenir les grands premiers rôles.

Les deux répertoires alternent sur l'affiche et ont chacun leurs adeptes.

En matière de voix, le goût du spectateur monégasque équivaut à un jugement quasi infaillible — mais la composition du personnage a sa part ; aussi les ovations prodiguées à Suzanne Juyol dans *Tristan* et *Parsifal*, à Geori Boué et Bourdin dans *Thaïs* et *Mireille* vont-elles non seulement aux brillants chanteurs mais encore aux artistes vivant leurs rôles avec la passion qu'on attend d'eux. Ceux que je viens de citer sont trop connus pour vanter leur supériorité. Mais j'ai plaisir à dire que j'ai trouvé (il me fallait venir à Monte-Carlo pour le découvrir) en Santana un des artistes les plus complets du théâtre lyrique actuel : sa voix de basse d'une richesse incomparable, l'intelligence et la sensibilité de son interprétation permettent de lui prédire la carrière d'un Chaliapine.

Il me reste à nommer les chefs chargés de la direction d'orchestre. Ce sont, pour les répertoires français et wagnérien, Henri Tomasi et Victor Serventi ; pour le répertoire italien, La Rotella. Tous trois assument cette tâche avec leurs qualités respectives, donnant à chaque spectacle le caractère le plus conforme à la meilleure tradition.

L. MAURICE-AMOUR.

LE TUNNEL SOUS LE MONT BLANC

Après avoir connu depuis quarante ans maintes vicissitudes du fait des deux guerres, le projet du tunnel routier sous le mont Blanc, auquel *France-Illustration* a consacré une étude le 27 décembre 1947, attire à nouveau l'attention des pouvoirs publics. Signalons que dans une intéressante brochure éditée par l'Union routière de France sont examinés les différents aspects politique, historique, économique et les caractéristiques techniques de ce projet d'une importance capitale pour les relations franco-italiennes.

LE RECORD DU MONDE DE VITESSE EN HÉLICOPTÈRE EST BATTU

En enlevant par 210,780 km.-h. le record du monde de vitesse pour hélicoptères, détenu jusqu'ici par le *Farrey Gyrodine* avec 200 km.-h., la formule birotor en tandem du constructeur américain Piasecki remporte un brillant succès.

Le nouvel appareil, le Piasecki XHJP-1, est issu d'un concours de 1946 pour hélicoptères embarqués de l'U. S. Navy. Les deux retors sont repliables au-dessus du fuselage, si bien que sa longueur se réduit à 2 m. 84, ce qui lui permet de prendre place dans les plus petits des porte-avions américains. Le moteur est un Continental de 525 CV. L'appareil emporte un équipage de deux personnes et cinq passagers.

Piasecki a également en construction un hélicoptère de même formule et de tonnage beaucoup plus élevé pour l'U. S. Air Force, le XH-16, qui doit normalement emporter 2.270 kilos de chargement militaire, ce qui équivaut pratiquement à vingt-cinq hommes complètement équipés.

C. R.

IL Y A CINQUANTE ANS... LE PREMIER « SANS-FIL » A TRAVERS LA MANCHE

La France, l'Angleterre et l'Italie viennent de commémorer la première liaison « sans fil » au-dessus de la Manche.

C'est en effet le 29 mars 1899, près de Douvres, que Guglielmo Marconi lançait le mémorable télégramme qui allait aussitôt être capté sur l'antenne de 54 mètres de hauteur installée à Wimereux, près de Boulogne-sur-Mer, et dont nous donnons ci-dessous le fac-similé tel qu'il fut retransmis à Paris.

Marconi avait alors vingt-six ans et, déjà, il n'en était plus à ses premiers essais dans ce domaine de la physique qui le passionnait depuis son enfance. Avec une remarquable intuition que ses travaux allaient bientôt concrétiser, le jeune homme avait entrevu l'extraordinaire parti qu'on pourrait tirer de ces ondes que Maxwell avait pressenties et dont Hertz avait démontré l'existence.

Il était possible avec une bobine de Ruhmkorff munie d'un éclateur de lancer des oscillations électriques dans l'espace. Marconi les « disciplina » en coupant le circuit d'alimentation par un manipulateur.

Le cohéreur à limaille que le savant français Branly réalisa en 1890 fournissait à Marconi la pièce essentielle de son récepteur, qu'il compléta par le classique inscripteur Morse.

C'est en 1895, dans la propriété paternelle de Bologne, que Marconi réussit ses premières expériences. L'année suivante, après les essais concluants de Salisbury, en Angleterre, il prenait son premier brevet d'un « système pratique de télégraphie sans fil au moyen des ondes électriques ». En 1897, à La Spezzia, il reliait par sans fil deux navires distants d'une vingtaine de kilomètres. En 1898 il expédiait les premiers messages taxés entre l'île de Wight et Bournemouth. L'un de ces « marconigrammes », qui donnait les résultats des régates de Kingstown, peut être considéré comme le premier des radio-reportages. Enfin, en 1899, Marconi effectuait la liaison dont on a fêté récemment le cinquantenaire. Après la Manche, il allait s'attaquer en décembre 1901 à l'Atlantique et réussir à percevoir dans l'île de Terre-Neuve un signal lancé de l'extrémité sud-ouest de la côte anglaise.

La télégraphie sans fil, le plus rapide des moyens de communication, devenait dès lors une réalité tangible et pratique.

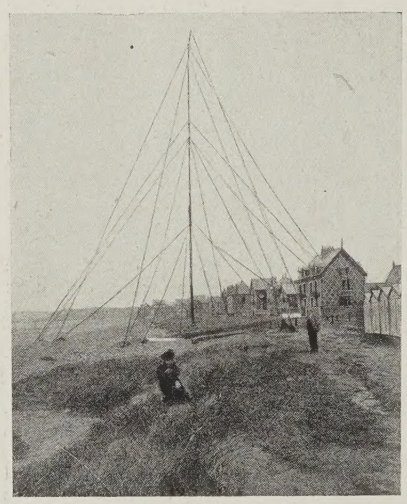

L'antenne dressée sur la plage de Wimereux en mars 1899. Au premier plan, à droite, la villa reliée au collecteur d'ondes et dans laquelle le récepteur enregistra le message de Marconi adressé à Branly.

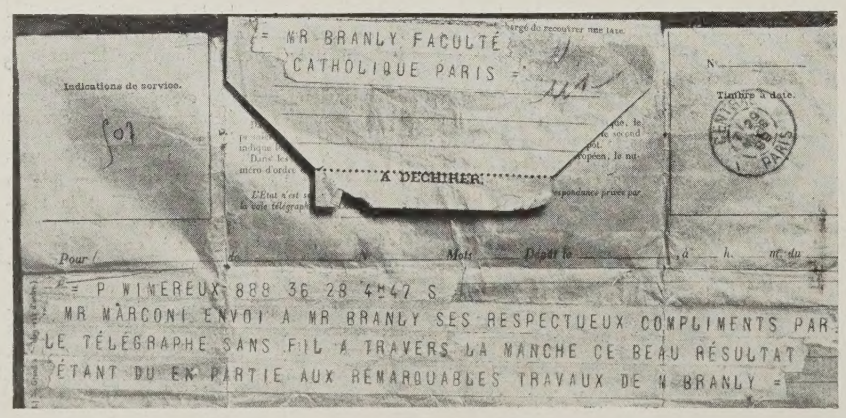

HOMMAGE A LÉON AUSCHER

Près de sept ans après la mort de son regretté président d'honneur Léon Auscher, le Touring-Club de France réunissait le 4 avril les parents et les principaux collaborateurs et amis de ce grand Français pour ce que le président Gasquet a qualifié, dès le début de son discours, un « acte de réparation » : il s'agissait d'inaugurer un bas-relief en bronze destiné à faire revivre au sein du Touring-Club de France les traits de celui qui en avait été un incomparable animateur et marquer la fidélité à son souvenir. Né en 1866 à Strasbourg dans la maison où Rouget de Lisle écrivit *la Marseillaise*, Léon Auscher semble avoir ainsi reçu du destin l'indication de la voie qu'il devait suivre et dont il ne dévia jamais. Toute sa vie, en effet, ne fut que le reflet de son vibrant amour pour la France, qu'il

Les présidents Gasquet (à droite) et Chaix (à gauche) devant le bas-relief en bronze qui situe Léon Auscher entre la cathédrale de Strasbourg et le pic de Chamechaude, évocation de son pays natal et de la terre de Chartreuse où il est inhumé.

s'efforça de faire mieux connaître à ses compatriotes aussi bien qu'aux visiteurs étrangers. Depuis 1893 il avait parcouru notre pays en tous sens et il avait pressenti le rôle prééminent que le tourisme pouvait jouer dans l'économie nationale. C'est avec passion et persévérance qu'il prodigua ses conseils et son appui féconds au Touring-Club de France, dont il devint le vice-président en 1919.

L'hommage qui vient de lui être rendu est un tribut légitime de reconnaissance à celui qui fut l'un des pionniers et des apôtres du tourisme, richesse nationale.

LES SPECTACLES

LA DANSE

THÉATRE des CHAMPS-ÉLYSÉES
avant leur départ pour l'Amérique du Sud
BALLETS DES CHAMPS-ÉLYSÉES
du 19 au 27 avril 1949
ÉLYsées 72-42

LES THÉATRES

ATHÉNÉE
THÉATRE LOUIS-JOUVET
KNOCK
avec
LOUIS JOUVET
DERNIÈRES

VOUS serez à PARIS à PAQUES
N'OUBLIEZ PAS QU'IL Y A LE
THÉATRE des ENFANTS MODÈLES

ATELIER - ANDRÉ BARSACQ
LE PAIN DUR
de Paul Claudel
avec Pierre RENOIR, G. MONTERO, Jany HOLT, Jean SERVAIS, Paul ŒTTLY

LE BRIDGE (N° 59)

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 50

♣ A R 8 2

NORD
OUEST EST
SUD

♣ V 10 4 3

Comment jouer cette combinaison ? Tout dépend du but visé.

Si, ♣ n'étant pas l'atout, votre but est de trouver trois levées à ♣ *sans lâcher la main une seule fois*, jouez l'as d'abord puis faites l'impasse en partant du valet.

Si vous visez un autre but, quel que soit ce but, partez du valet et faites l'impasse au premier tour. Si Ouest couvre le valet, prenez de l'as puis partez du 10.

Le résultat des deux tactiques ne diffère que dans les six cas suivants. Les chiffres indiqués dans les deux dernières colonnes expriment le nombre de levées perdues par Nord-Sud suivant la tactique adoptée, mentionnée en tête de colonne.

Ouest a	et Est a	%	as et impasse	impasse immédiate
D 9 7 6 5	...	2	2	1
D	9 7 6 5	2,8	0	1
9 7 6 5	D	2,8	0	1
D 9 7 6	5	2,8	1	0
D 9 7 5	6	2,8	1	0
D 9 6 5	7	2,8	1	0

Quatre cas sont en faveur de l'impasse au premier tour, et deux seulement en faveur de as et impasse : dame sèche.

STATISTIQUE DE 2.000 DONNES

J'ai décidé de porter ma statistique personnelle de 1.000 donnes à 2.000 donnes, afin d'accroître la certitude de mes observations. Les 2.000 donnes — et je m'en tiendrai là — sont maintenant terminées, travail exténuant si l'on songe qu'une donne exige 10 minutes, rien que pour le battage des cartes et la transcription des quatre jeux, sans analyse ni pointage. Mais le deuxième millier de donnes n'est pas encore analysé, sauf en ce qui concerne les chelems.

Je suis heureux de donner ici les résultats obtenus pour les chelems.

Les grands chelems (47 sur 2.000 donnes).

Sans-atout	Couleurs	
non	1	24
oui	2	14
oui	1	4
non	2	3
non	3	1
oui	3	1

Total = 47 grands chelems.

Les petits chelems (189 sur 2.000 donnes).

Sans-atout	Couleurs	
non	1	101
non	2	30
oui	1	28
oui	2	22
oui	0	5
oui	3	2
non	3	1

Total = 189 petits chelems.

Pour montrer le sens de ces tableaux, prenons comme exemple les petits chelems. J'ai donc compté 189 petits chelems sur 2.000 donnes.

Sur ces 189 petits chelems, 101 étaient faisables à une seule couleur d'atout à l'exclusion de sans-atout ; 30 étaient faisables chacun à deux couleurs d'atout à l'exclusion de sans-atout ; 28 étaient faisables à une seule couleur d'atout et simultanément à sans-atout, etc.

On notera que sur les 236 chelems 231 sont faisables à une couleur d'atout (au moins), 76 seulement sont faisables à sans-atout (un peu moins de 1 sur 3), *et seulement* 5 *ne sont faisables qu'à sans-atout à l'exclusion de toute couleur d'atout, quelle qu'elle soit.*

Confirmation extraordinairement remarquable de mes précédents résultats sur 1.000 donnes, qui m'avaient donné : 117 chelems, dont 114 faisables à une couleur d'atout (au moins), 34 faisables à sans-atout, *et seulement* 3 *faisables uniquement à sans-atout.*

La régularité des résultats montre bien qu'il s'agit d'une loi avec laquelle il faut compter.

Je reviendrai sur les résultats de cette statistique au fur et à mesure que je les aurai obtenus.

ÉTUDE N° 51

♠ R V 10 3
LE MORT : ♡ R 6 2
◇ D 10 8 7
♣ R 9

NORD
OUEST EST
SUD

♠ D 4
♡ D V 10 5
◇ R 3 2
♣ 10 6 5 3

Sud joue 3 sans-atout, aucune couleur n'ayant été annoncée.

Levée 1 : Ouest joue ♡ 9, Nord ♡ 2, Est ♡ 10 et Sud ♡ 3.

Levée 2 : Est joue ♡ D, Sud ♡ 4, Ouest ♡ 7 et Nord ♡ R.

Levée 3 : Nord joue ◇ 10, Est ◇ 2, Sud ◇ 6 et Ouest ◇ as.

Levée 4 : Ouest joue ♡ 8, Nord ♡ 6, Est V et Sud prend de l'as.

Levée 5 : Sud joue le ◇ V, Ouest ◇ 4, Nord ◇ 7 et Est prend.

Comment Est va-t-il continuer ?

ANDRÉ CHÉRON.

Un événement qui intéressera sans nul doute nos lecteurs amateurs de bridge est l'épreuve des championnats d'Europe qui se disputera du 4 au 11 juillet prochain, à Paris.

La Fédération française du bridge, qui en assure l'organisation, fera jouer les champions des quelque douze nations inscrites dans une salle assez vaste pour recevoir deux mille spectateurs. Une plaquette sera ensuite éditée qui, avec les « donnes » les plus caractéristiques de ce grand tournoi, publiera les commentaires des capitaines de chaque équipe.

Rappelons que la Fédération française du bridge déploie de louables efforts pour le maintien des traditions et la diffusion du plus noble des jeux de cartes. Elle ne compte cependant, malgré le nombre très élevé de bridgeurs français, qu'un nombre d'adhérents près de vingt fois inférieur à celui de la Suède !

Une innovation qui devrait lui valoir de nouveaux adhérents est le tournoi en donnes préparées qu'elle vient de mettre au point et qui permet, le même jour, à la même heure, sans avoir à se déplacer, aux joueurs des quatre coins de la France de mesurer leur force respective.

PETITS PROBLÈMES AMUSANTS

N° 3 — LES DEUX VERRES

Deux verres contiennent l'un du vin rouge pur, l'autre de l'eau pure.

On puise une cuillerée dans le verre d'eau, et on la met dans le verre de vin.

Après avoir bien remué le mélange, on en puise une cuillerée qu'on reporte dans le verre d'eau pure.

Quel est, à votre avis, le verre qui contient le plus de liquide étranger?

SOLUTION

Chaque verre contient autant de liquide étranger que l'autre.

On pourrait se servir d'une formule mathématique pour le démontrer, mais ce serait employer un marteau-pilon pour casser une noisette.

Les deux verres ont simplement remplacé la quantité de liquide pur qui leur manque par une quantité égale de liquide pur étranger. Simple échange.

On pourrait d'ailleurs répéter l'opération autant de fois qu'on voudra, la conclusion ne changerait pas. Seule la composition du liquide dans chaque verre varierait.

PROBLÈME N° 4
LE TIGRE ET L'ENFANT

Kipling ne l'a pas raconté mais Shere Khan, le méchant tigre, avait bel et bien réussi à s'emparer de Mowgli, l'enfant.

Heureusement, le python Kaa, l'ami de l'enfant, veillait.

« Rends-le moi », cria Kaa.

« Qu'il me dise alors quelque chose, gronda le tigre, mais qu'il prenne garde! S'il ment, je l'égorge! S'il dit la vérité, je le décapite! S'il dit une chose dénuée de sens, je l'éventre! »

L'enfant dit alors trois mots au tigre, qui, éberlué, ne put que le laisser partir. Lesquels?

ANDRÉ CHÉRON.

PHILATÉLIE

NOUVELLES DES ÉTATS-UNIS

Aux Etats-Unis les commémoratifs de 3 cents se succèdent sur un rythme de plus en plus rapide. Il paraît maintenant plusieurs vignettes par mois — et si elles sont bon marché leur valeur esthétique est vraiment douteuse.

Voici brièvement quelle a été la production de fin d'année. En novembre, le 4: 3 c. violet émis en souvenir du philanthrope Will Rogers ; le 5, un 3 c. brun pour le centenaire d'un fort du Texas, le fort Bliss. Le 9 a paru un 3 c. rouge dédié à la mémoire de la bienfaitrice Moina Michael ; le 19, 3 c. bleu, Proclamation de Gettysburg — commémorant l'anniversaire d'un discours célèbre du président Lincoln ; le 20, 3 c. rouge évoquant le centenaire de la société sportive « American Turners », une vignette particulièrement laide !

Et au mois de décembre : le 9, un 3 c. violet de petit format ajoute à la série des Américains célèbres l'effigie de J. Chandler Harris, auteur populaire du *Father Remus.*

La vignette que nous reproduisons est

une des nombreuses nouveautés de 1948, le 3 c. rose consacré à F. Scott Key, auteur du célèbre hymne *Star Splangled Banner.*

NOUVELLES DE FRANCE

On apprend de source officielle que les manifestations commémoratives du Centenaire du timbre-poste français auront lieu à Paris, au Grand Palais, du 1er au 12 juin.

On prévoit notamment une exposition philatélique internationale dite CITEX, qui sera organisée par la Fédération des sociétés philatéliques françaises ; une exposition réalisée conjointement par le ministère des P. T. T. et celui de la France d'outre-mer, et qui aura pour thème principal « l'évolution du service postal depuis cent ans » ; enfin, une section de propagande réservée au commerce philatélique international.

La vignette de la « Journée du Timbre » a été mise en vente le 28 mars. Il s'agit d'un 15+5 fr. vert pâle à l'effigie de Choiseul ; légende « Choiseul Surintendant général des Postes, 1760 à 1770 ». Le timbre a été dessiné et gravé par Raoul Serres.

Le 26 mars, les valeurs suivantes ont été retirées de la vente : 4 fr. *Marianne* vert, 5 fr. *bleu,* 12 et 15 fr. *Luxembourg,* 25 fr. *Nancy* gris brun, 5 fr. *Langevin* et 8 fr. *Perrin.*

J. BELLAY.

P. HENRY 23, Faubourg-Poissonnière, Paris (9e). Tél. : Prov. 60-40.
Spécialiste en timbres d'Europe anciens et modernes, à la pièce ou en séries. ACHAT de collections, lots et vieilles archives. Grand choix de timbres de France.

HOTELS et VILLÉGIATURES

CÉVENNES

LAMALOU - LES - BAINS (Hérault-Cévennes)
15 avril - 1er novembre
SYSTÈME NERVEUX-RHUMATISMES
HYPERTENSION-ANÉMIES
(Cure climatique et de repos)
CENTRE DE TOURISME
Casinos-Théatre - Fêtes et Sports
Renseignements : Syndicat d'Initiative - Tél. 42

SOUVENIRS DU BARON DE CRAC OU LE SECOURS PROVIDENTIEL, par CAMI.

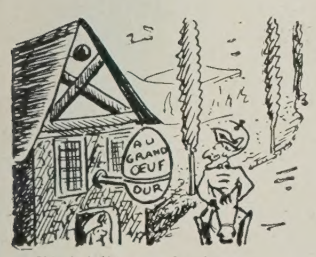

« C'était à l'époque de Pâques :
Ayant traité le favori
Du roi de sinistre macaque,
Je dus fuir au galop Paris.
Monté sur mon cheval Flamberge.
Pour dormir cherchant un lieu sûr,
Je m'arrête dans une auberge
A l'enseigne du « Grand Œuf dur ».

Près de ma chambre, par un cercle
Etait fixé l'œuf creux géant ;
Je m'y glisse par le couvercle
Pour dépister mes poursuivants.
J'allais m'endormir quand on choque
Contre la coquille : « Toc ! toc !...
« Au nom du roi videz la coque ! »
Je bondis de l'œuf, tel un coq !

Un contre vingt, le fer j'engage,
Et plus d'un gendarme en souffrit !
Si j'étais resté davantage
Caché dans mon œuf j'étais frit !...
Devant le nombre, par surprise,
Ne pouvant tous les embrocher,
Je fuis. J'aperçois une église
Et je grimpe dans le clocher !

Mais j'entends le guet qui s'approche,
Ils vont me cerner de partout...
Miracle !... j'aperçois la cloche
Qui bouge !... Alors je comprends tout !
Elle va, c'est très simple en somme,
S'envoler dans le ciel serein
Ainsi que tous les ans vers Rome...
Hop ! je lui bondis sur l'airain !

J'étais sauvé !... En vol opaque,
Tels jadis mes braves dragons,
Me suivaient des cloches de Pâques
Les fantastiques escadrons !
Je débarquai sans anicroche
A Rome, où nul ne me chercha,
Et dans ce vol à dos de cloche,
Mes chers amis, rien ne clocha !

France

ILLUSTRATION

LE MONDE ILLUSTRÉ

L'HEBDOMADAIRE FRANÇAIS DE GRANDE CLASSE PUBLIERA SUCCESSIVEMENT AU COURS DES PROCHAINES SEMAINES :

UN NUMÉRO SPÉCIAL CONSACRÉ A

L'AVIATION

à l'occasion du 18e Salon de l'Aéronautique

46 pages de texte et de photographies

Ce numéro sera vendu au prix habituel

★

SON TRADITIONNEL

ALBUM DE PRINTEMPS

88 pages illustrées en noir et en couleurs avec hors-texte

sous une évocatrice couverture de

PEYNET

★

UN NUMÉRO SPÉCIAL CONSACRÉ A

L'INDOCHINE

Plus de 80 pages avec illustrations en noir et en couleurs

Si vous n'êtes pas abonné

RETENEZ CES NUMÉROS

dès maintenant chez votre dépositaire ou libraire habituel

Le Directeur-Gérant :
G. CAHEN-SALVADOR.

Société Nationale des Entreprises de Presse. — Imp. de Bobigny.
Printed in France. — Publication hebdomadaire.

Dépôt légal 2e trimestre 1949.
Imprimeur nº 79.